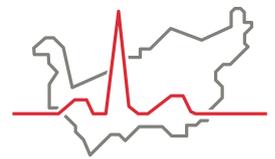


Hôpital du Valais

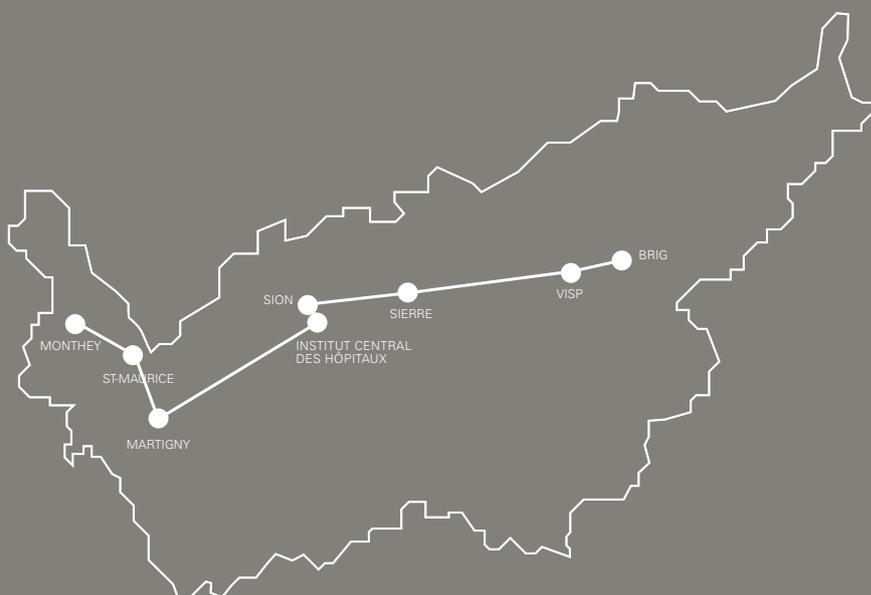


Hôpital du Valais
Spital Wallis

RAPPORT DE GESTION 2021



www.hopitalvs.ch



Thème photographique - Les Valaïstars du Nouvelliste

« Pour la plupart d'entre nous, la pandémie reste une réalité à la fois omniprésente et lointaine, faite de statistiques et de mesures sanitaires. Pour eux, le COVID c'est un travail au quotidien. Depuis mars 2020, les soignants font tout leur possible pour aider, guérir, soigner ou accompagner chaque patient atteint par le coronavirus », écrivait Le Nouvelliste en janvier 2021 à l'occasion de la remise de son prix « Valaïstars » au personnel soignant du Valais. Vous retrouverez les portraits de certains d'entre eux, soignants ou médecins de l'Hôpital du Valais dans les différentes pages de ce Rapport de gestion 2021.



- L'article du Nouvelliste: [hvs.link/valaistars](https://www.nouveliste.ch/valais/valaistars)
- Notre galerie de portraits: [hvs.link/valaistars-portraits](https://www.nouveliste.ch/valais/valaistars-portraits)

Impressum

Editeur: Hôpital du Valais, Direction générale, Service de communication, 1950 Sion.

Graphisme: Eddy Pelfini Graphic Design, Sion.

Photos: Joakim Faiss.

Sion, mai 2022.

TABLE DES MATIÈRES

05	Introduction
06	L'Hôpital du Valais en bref
06	En chiffres
08	L'année 2021 en bref
12	Gestion de l'Hôpital du Valais en 2021
12	Résister à la crise, mais...
14	Projets stratégiques de construction
16	Activité
16	Activité aiguë (stationnaire)
18	Activité chronique (stationnaire)
20	Activité ambulatoire
21	Activité de l'Institut Central des Hôpitaux
24	Origine des patients
26	Comptes 2021
26	Vue d'ensemble
27	Bilan & chiffres clés
32	Compte de résultat
36	Annexe aux comptes annuels
36	Informations générales
37	Base des comptes consolidés
39	Principes de consolidation
39	Périmètre de consolidation
40	Méthode de consolidation
40	Principes d'évaluation
40	Actifs circulants
42	Actifs immobilisés
44	Capitaux étrangers
44	Fonds propres
45	Prévoyance professionnelle
45	Parties liées
47	Notes explicatives
71	Ressources humaines
77	Les personnes responsables au 31.12.2021



Agnès Wuilloud-Grand
Infirmière, Urgences
Hôpital de Sion

Valaistar du Nouvelliste

Comment jeter un regard rétrospectif sur l'exercice 2021 sans évoquer le COVID-19, qui, encore une fois, a donné le ton de l'activité de l'Hôpital du Valais tout au long de l'année ?

« Malgré tout, l'hôpital a "tenu le coup" durant cette année sans précédent, dans des conditions difficiles et sous une pression permanente. », écrivions-nous dans ce même rapport consacré à l'année 2020, en poursuivant: « Cela n'a été possible qu'avec l'engagement sans faille de toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs de l'Hôpital du Valais. Par leurs sacrifices, leur sens des responsabilités et leur souplesse pour établir des collaborations inédites dans un climat incertain, ils ont permis à l'institution d'assurer en tout temps sa mission au service de la population valaisanne et nous leur exprimons ici notre admiration et notre vive gratitude. »

Une année plus tard, nous ne pouvons que réitérer ces remerciements et souligner les collaborations intenses et régulières à tous les niveaux, parfois contraintes par cette situation exceptionnelle, mais toujours salutaires. Le renforcement des collaborations entre institutions sanitaires et leurs professionnels, soignants, médecins, mais aussi avec l'État, en particulier avec le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture et son Service de la santé publique, de même que l'établissement d'un rapport plus fort et direct avec la population valaisanne, nous ont permis de surmonter de nombreux et importants défis. Au sortir d'une situation sans précédent nous souhaitons pérenniser ces éléments bénéfiques.

Dans ce contexte, nous tenons ici à relever le soutien également financier des autorités cantonales, qui a permis à l'Hôpital, comme en 2020, de travailler dans une relative sérénité, malgré les incertitudes médicales, sanitaires et sociales liées à la pandémie.

Cette relative sérénité a également permis à l'Hôpital du Valais de poursuivre les différents projets qui dessineront son visage ces prochaines années. On songe bien sûr aux chantiers d'infrastructure qui se poursuivent à Sion ou qui ont obtenu le feu vert dans le Haut-Valais, mais aussi à l'intégration de l'Infrastructure de recherche interinstitutionnelle sur les services de santé (IRISS, anc. IRO), ou au renouvellement de la convention collective de travail, garante des meilleures conditions de travail possible afin que chacune et chacun puisse assumer en toute confiance sa mission pour le bien de toute la population valaisanne.

On n'oubliera pas non plus les efforts constants dans le domaine de la numérisation des activités de l'Hôpital du Valais, qui comme les nouvelles infrastructures, doivent permettre d'améliorer l'efficacité et l'efficacé du fonctionnement de l'institution soumise à une pression financière croissante, notamment en raison de l'introduction de nouveaux systèmes tarifaires. Une tendance qui ne semble malheureusement pas devoir s'infléchir de sitôt.

Pascal Strupler

Président du Conseil d'administration

Prof. Eric Bonvin

Directeur général

L'HÔPITAL DU VALAIS EN BREF

En chiffres

40'400 séjours hospitaliers.

Un peu plus de **440** médecins assistants
et chefs de clinique en formation

680'000 visites ambulatoires

2'123 naissances

Parmi les principaux
employeurs du canton avec près de **5'700**
collaboratrices et collaborateurs

69'000 entrées aux urgences

Martina Tacca
Physiothérapeute

Valaistar du Nouvelliste

51.5 millions de francs
de cash flow opérationnel

792 millions de francs
de chiffre d'affaires

Environ **80** conventions et accords de collaboration avec :

- le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV);
- les Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG);
- l'Hôpital de l'Île à Berne;
- l'Hôpital universitaire de Bâle;
- l'EPFL.

JANVIER

Les soignants du canton
« ValaiStars » 2020 du Nouvelliste

L'ensemble du personnel soignant du canton a été désigné ValaiStar de l'année 2020 par Le Nouvelliste. « Une façon pour la population valaisanne et Le Nouvelliste de les remercier pour leur précieux engagement face à la pandémie de Covid-19 », écrit le quotidien valaisan dans son édition du 30 janvier 2021.

« Ils sont les ValaiStars 2020, un peu malgré eux. Et pourtant, personne ne méritait plus ce titre cette année », explique le Nouvelliste. Vous retrouverez les portraits de certains d'entre eux en couverture et dans les pages de ce rapport.

MARS

Conseil d'administration :
Prof. Dominique Arlettaz transmet
la présidence à Pascal Strupler

Après quatre ans et demi à la présidence du Conseil d'administration de l'Hôpital du Valais, Prof. Dominique Arlettaz transmet le flambeau à Pascal Strupler, qui entre en fonction le 1^{er} mars 2021. « Attaché au service public et aux principes d'une gouvernance ancrée dans des valeurs », Dominique Arlettaz souligne que celles de l'Hôpital du Valais, la relation de soin, la responsabilité, l'équité, l'esprit de collaboration et la durabilité lui sont particulièrement chères. « C'est un futur imprégné de ces valeurs que je souhaite à l'Hôpital du Valais. Je suis convaincu que le nouveau président, Monsieur Pascal Strupler, conduira l'Hôpital du Valais avec talent, expérience et dextérité et je lui souhaite de très belles satisfactions dans cette fonction. »

Une semaine de conférences
pour découvrir le cerveau
et son fonctionnement

Du 15 au 18 mars 2021, le service de neurologie du Centre Hospitalier du Valais Romand organise un cycle de conférences dans le cadre de la « Semaine du Cerveau » pour faire découvrir le cerveau et son fonctionnement.

La « Semaine du Cerveau » est un événement tout public qui se déroule chaque année en Suisse et qui vise à mieux informer la population sur le cerveau et son fonctionnement. Lors de ces conférences, une discipline médicale ou un aspect particulier d'une maladie qui touche le cerveau est présenté.

Les hôpitaux romands
s'unissent autour de la poésie

Du 20 mars au 3 avril, plusieurs hôpitaux romands ouvrent leurs portes au Printemps de la poésie sur l'initiative de Julie Delaloye, médecin et poète. À l'Hôpital du Valais, les quelque 800 patients des hôpitaux de Sion, Sierre, Martigny, St-Amé et Malévoz reçoivent des poèmes lors des prises de commandes des repas de midi. Des mots qui touchent, encouragent, soulagent et redonnent de l'espoir à ceux qui ne peuvent pas quitter leur lit d'hôpital.

Consultation dédiée aux patients
souffrant de séquelles du COVID-19

Le Centre Hospitalier du Valais Romand et l'Hôpital Riviera-Chablais mettent en commun leurs ressources pour ouvrir une consultation dédiée aux séquelles du COVID-19 (COVID long) à Martigny et à Rennaz.

Fatigue excessive, difficultés respiratoires, douleurs thoraciques, anxiété, dépression, troubles de la concentration ou du sommeil, difficultés à reprendre une vie active sont fréquemment rapportés par les patients touchés par le COVID-19. Si ces symptômes sont plus fréquents chez les personnes ayant été hospitalisées, en particulier aux soins intensifs, ils sont également présents chez des personnes jeunes, auparavant en bonne santé ou n'ayant pas été hospitalisées.

MAI

Partenariat reconduit pour l'appartement
« Dre Emmanuelle de Wolff & Kiwanis »

Depuis sa mise en service en 2016, 65 familles ont pu bénéficier du logement que l'Hôpital du Valais propose aux parents d'enfants hospitalisés à Sion. Avoir ses parents, frères et sœurs à ses côtés est bénéfique pour le moral de l'enfant et pour son rétablissement physique. Forts de ce constat, la Fondation Dre Emmanuelle de Wolff, propriétaire de l'appartement, et le Kiwanis Club Sion-Valais ont décidé de renouveler leur soutien financier.

Ce lieu d'hébergement temporaire situé à 7 minutes à pied de l'Hôpital accueille des parents provenant d'une région éloignée du canton, avec un enfant hospitalisé au Service de pédiatrie de l'hôpital de Sion. « Le but de la Fondation Dre Emmanuelle de Wolff est ainsi pleinement réalisé », souligne Michel Berner. Thomas Zumofen, le past-président du Kiwanis Club Sion-Valais, assure que cette réalisation importante atteint parfaitement l'objectif principal du Club selon sa devise « Servir les enfants du monde » et se dit heureux de reconduire l'engagement.

JUIN

Résultats de qualité des soins et sécurité des patients

Comme chaque année l'Hôpital du Valais publie ses résultats concernant la qualité des soins et la sécurité des patients. Tous les résultats sont présentés dans des rapports qui peuvent être consultés sur le site internet de l'Hôpital du Valais.

1000 bandes dessinées pour les enfants hospitalisés

Depuis 2015, l'Opération Boule à Zéro offre aux enfants et jeunes patients de l'Hôpital du Valais un moment de détente et d'évasion en distribuant des bandes dessinées de la série « Boule à Zéro ». En 2021, grâce au soutien de Brack.ch et du Groupe Mutuel, 1000 bandes dessinées ont pu être offertes à l'institution, 600 au Service de pédiatrie de Sion et 400 à celui de Viège.

Les enfants et adolescents hospitalisés à Sion et à Viège le 1er juillet ont eu la belle surprise de recevoir la visite du skieur d'élite Ramon Zenhäusern qui leur a remis une BD Boule à Zéro.

JUILLET

Renforcement du soutien psychiatrique aux jeunes

La pandémie de COVID-19 et les mesures de restriction qu'elle a impliquées ont eu un fort impact sur la santé mentale de la population, plus particulièrement auprès des adolescents et des jeunes adultes. Partant de ce constat, le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC) demande à l'Hôpital du Valais de renforcer le soutien psychiatrique des jeunes et des adolescents. À cette fin, un projet pilote est mis en place dès la mi-août et jusqu'à la fin de l'année afin d'aider la population âgée entre 14 et 24 ans à surmonter cette période difficile. Ce projet consiste en la création d'une plateforme d'orientation et au renforcement des équipes soignantes sur les sites de Martigny, Sion et Brigue afin d'assurer rapidement sa prise en charge.

AOÛT

Réinventer la prise en charge du diabète grâce à un projet valaisan

Une nouvelle campagne, intitulée « Action diabète — Aktion Diabetes », est lancée lors d'une conférence de presse donnée à l'hôpital de Sion, en présence du conseiller d'État en charge de la santé, Mathias Reynard. De nombreuses actions sont menées à travers le canton dès le mois de septembre afin de renforcer les dépistages, de sensibiliser les professionnel-le-s et d'améliorer la prise en charge des patient-e-s.

En Valais, près de 10'000 personnes ont été diagnostiquées avec un diabète, alors qu'on estime entre 15'000 et 20'000 environ le nombre de personnes atteintes. Mais la maladie est souvent silencieuse: près d'une personne sur trois avec du diabète ne sait pas qu'elle est malade et n'a pas été diagnostiquée.

SEPTEMBRE

Un cours de répétition à l'hôpital pour entraîner la collaboration

Du 6 au 10 septembre 2021, le personnel des différents sites du Centre Hospitalier du Valais Romand et de la Compagnie d'Ambulances accueille environ 150 hommes et femmes issu-e-s de la réserve stratégique dont dispose la Confédération dans le domaine des soins et du transport de patients.

Les militaires, dont une majorité de soldats d'hôpital, sont avant tout engagés dans le domaine des soins dans les services de gériatrie, médecine, chirurgie, soins palliatifs, soins continus, réadaptation et psychiatrie de la personne âgée de Monthey-Malévoz, Saint-Amé, Martigny, Sion et Sierre, ainsi que pour le transport interne/externe de patients au profit de la Compagnie d'Ambulances.

OCTOBRE

Des masques roses en soutien à « Octobre rose »

Durant tout le mois d'octobre 2021, les collaboratrices et collaborateurs de l'Hôpital du Valais portent des masques roses en soutien à la campagne « Octobre rose », consacrée à la lutte contre le cancer du sein.

En Suisse, on dénombre chaque année 6200 nouveaux cas de cancer du sein. Si les causes de la maladie sont de mieux en mieux connues, un dépistage précoce par palpation et imagerie reste primordial. Octobre rose est une occasion de mettre en lumière celles et ceux qui combattent cette maladie, mais également d'informer et de sensibiliser la population par différentes actions.

NOVEMBRE

Engagement pour le bilinguisme récompensé

Le Service cantonalisé de neurochirurgie et le Service d'anesthésiologie et de réanimation du Centre Hospitalier du Valais Romand (CHVR) obtiennent le premier « Engagement bilinguisme » du Valais. Instrument visant à évaluer le bilinguisme à l'interne et à l'externe, il a été développé par le Forum du bilinguisme, situé à Bienne, afin de promouvoir cet équilibre linguistique.

Par le biais de la certification extérieure « Engagement bilinguisme » de ses services de neurochirurgie et d'anesthésiologie et de réanimation, le CHVR démontre les efforts réalisés en matière de bilinguisme, en prenant en charge une patientèle francophone et germanophone, non seulement médicalement, mais également linguistiquement. La cantonalisation des certaines disciplines médicales à Sion, comme la neurochirurgie, ayant augmenté de manière significative le nombre de la patientèle germanophone, un système d'infirmières bilingues a été déjà mis en place.

DÉCEMBRE

Théâtre de marionnettes pour les enfants hospitalisés

Le mardi 14 décembre 2021, l'Hôpital du Valais s'associe au Théâtre des Marionnettes de Genève (TMG) en proposant aux enfants et aux jeunes hospitalisés à Sion et Sierre une retransmission en direct depuis le plateau du spectacle « Tu comprendras quand tu seras grand. ». Par cette initiative inédite, le TMG souhaite offrir aux enfants hospitalisés en pédiatrie et pédopsychiatrie l'accès en direct à un spectacle qu'ils n'auraient pas pu voir autrement.

Une ambulance et un corbillard pour le Rwanda

La Compagnie d'Ambulances de l'Hôpital du Valais et l'entreprise de pompes funèbres F. Eggs et Fils SA remettent respectivement une ambulance et un corbillard à l'Association François-Xavier Bagnoud (FXB).

« Nous avons été approchés par l'Association François-Xavier Bagnoud qui recherchait une ambulance pour sa mission au Rwanda », explique Jean-François Pillet, chef de Compagnie d'Ambulances de l'Hôpital du Valais. « Comme nous disposons d'un véhicule largement amorti avec ses 300'000 km au compteur et que nous avons prévu de le renouveler cette année, nous avons décidé de le remettre à l'Association FXB. Nous en profiterons également pour fournir du matériel médical que nous n'utilisons plus, mais qui est en très bon état. »

Sion : un belvédère avec vue sur le chantier

Depuis la vitrine du pavillon qui se trouve à l'entrée de l'hôpital de Sion, la maquette du projet, des plans, un diaporama et un film sont à découvrir librement. Sur le toit, un belvédère offre une vue imprenable sur le chantier de l'extension de l'hôpital. La réalisation des projets de constructions stratégiques de l'Hôpital du Valais représente un enjeu majeur pour la politique hospitalière du canton du Valais ainsi que pour l'avenir de la prise en charge des patients et la volonté de répondre adéquatement aux besoins de la population valaisanne.

Brigue : la construction du nouvel hôpital peut commencer

Bonne nouvelle pour le Centre Hospitalier du Haut-Valais et le projet de construction du nouvel hôpital de Brigue. Le 22 décembre 2021, le Tribunal fédéral rejette le recours concernant la demande d'effet suspensif. Les activités de construction pour la transformation et l'extension du Centre hospitalier du Haut-Valais sur le site de Brigue peuvent donc être lancées.



Dr Frank Bally
Médecin chef
Maladies infectieuses / Epidémiologie,
Hygiène hospitalière
Institut Central des Hôpitaux

Valaistar du Nouvelliste



Résister à la crise, mais...

En raison de la crise du coronavirus, l'année 2021 a été marquée, comme l'année précédente, par une très grande incertitude. Les différentes vagues de COVID ont empêché toute véritable planification, y compris dans le domaine financier. La pandémie a entraîné, surtout en début d'année, une baisse marquée de l'activité ordinaire, notamment celle en lien avec des patients étrangers. Le nombre de patients des stations touristiques a été inférieur à celui des années précédentes, sans coronavirus. Le recul a été encore plus important dans le domaine de la réadaptation stationnaire et de la psychiatrie. Après un été un peu plus calme, la cinquième vague, à partir de l'automne 2021, a de nouveau entraîné une augmentation du nombre de patients COVID hospitalisés. Dans un deuxième temps, jusqu'à 50 % des capacités opératoires ont dû être fermées pour permettre aux professionnels de ce secteur de venir en aide aux unités de soins, notamment les soins intensifs, dans la prise en charge de patients COVID.

Même si les questions financières, pour des raisons compréhensibles, ont été quelque peu reléguées au second plan durant cette pandémie, cela a entraîné un facteur d'incertitude supplémentaire. Il était donc d'autant plus important que le Canton du Valais et le monde politique se prononcent à nouveau rapidement et de manière responsable en faveur d'un soutien financier au système de santé. Cela a permis à l'Hôpital du Valais de se concentrer sur les soins médicaux à la population. Une collaboration ouverte

et transparente avec les autorités cantonales compétentes a permis au Conseil d'État de définir dès la mi-janvier 2022 son soutien COVID pour l'année 2021. Fixé à 11,8 millions de francs pour l'Hôpital du Valais, il a permis de couvrir le manque à gagner et les coûts supplémentaires dus au COVID. Grâce à cette indemnité, il a été possible, cette année encore, de réserver les moyens financiers annuels pour les projets stratégiques en cours de réalisation, un facteur central pour la stabilité financière de l'Hôpital du Valais.

Les résultats financiers des années 2020 et 2021 ne doivent cependant pas masquer le fait que l'Hôpital du Valais — comme de nombreux autres hôpitaux publics — devra faire face à une pression financière importante dans les années à venir. L'introduction des nouveaux systèmes tarifaires comme ST Reha — le nouveau système tarifaire pour la réadaptation hospitalière — le montre clairement. Les adaptations des conditions d'embauche et sociales, réclamées de toutes parts et certainement justifiées, permettent d'améliorer les conditions de travail des collaborateurs qui s'engagent quotidiennement pour le bien-être des patients, mais elles ont aussi un prix. Les coûts croissants qui en découlent doivent être couverts. Dans le système de financement actuel, cela n'intervient souvent qu'avec un retard considérable, ou même pas du tout. Ce grand écart entre sécurité et qualité élevée des soins, bonnes conditions de travail pour les collaborateurs et conditions-cadres et directives économiques devient de plus en plus difficile!

L'Hôpital du Valais devra faire face à de grands changements dans le domaine des infrastructures au cours des prochaines années. Les extensions de Brigue et de Sion sont en cours de réalisation et leur ouverture doit être planifiée de manière conséquente. Les processus quotidiens doivent être optimisés en permanence afin de pouvoir emménager dans ces nouveaux locaux dans de bonnes conditions. Il convient de mentionner que l'Hôpital du Valais souhaite également fournir un effort supplémentaire en ce qui concerne les infrastructures informatiques. Ceci nécessitera une planification précise et soutenue par toutes les parties prenantes, suffisamment de spécialistes et évidemment des moyens financiers appropriés. Pour accomplir ces changements, il faudra en partie laisser tomber ce qui est connu et emprunter de nouvelles voies. L'Hôpital du Valais doit résoudre ces tâches lui-même. Mais pour pouvoir s'y consacrer pleinement, le financement de toutes les prestations doit être garanti. Les hôpitaux publics ont été et sont encore des piliers centraux dans la gestion de la crise du COVID. Une infrastructure bien planifiée, dotée de ressources suffisantes et toujours disponibles doit être garantie afin d'être armés pour la prochaine crise. Pour cela, l'Hôpital du Valais a également besoin d'un financement assuré à long terme de toutes les prestations fournies, ce qui n'est pas encore le cas aujourd'hui.

Projets stratégiques de construction

En 2021, les travaux du CoPil se sont concentrés sur les projets concernant les sites de Brigue et de Sion et ont permis d'atteindre les objectifs suivants :

- traitement des oppositions à la demande d'autorisation de construire du projet du site de Brigue ;
- avancement des travaux de l'extension de l'hôpital de Sion.

Événements spéciaux en 2021

Renchérissment

La crise sanitaire a des conséquences importantes sur le prix des matériaux, entraînant une hausse globale des prix de la construction.

En effet, en raison de cette circonstance extraordinaire, les segments de marché comme l'acier et l'isolation ont subi une hausse allant jusqu'à plus de 80 %. Des négociations ont abouti afin de trouver une solution économiquement acceptable pour les deux parties.

Pour les autres corps de métier, le renchérissement est défini contractuellement par l'indice suisse des prix de la construction, publié chaque semestre par l'Office fédéral de la statistique (OFS). Cette situation aura des conséquences sur les deux projets phares.

Extension et rénovation de l'hôpital de Brigue

La Commission cantonale des constructions a délivré le permis de construire le 22.12.2020. Cette décision a fait l'objet de six recours, dont quatre concernant l'effet suspensif.

L'effet suspensif a été rejeté consécutivement par le Conseil d'État et le Tribunal cantonal.

En date du 26 juin 2021 l'opposant a fait recours au Tribunal fédéral qui à son tour a statué en la faveur de l'Hôpital du Valais le 22.12.2021.

Extension et rénovation de l'hôpital de Sion

Les travaux avancent conformément au planning de construction. L'année 2021 a vu le bâtiment construit jusqu'à la dalle sur rez-de-chaussée. La mise hors d'eau du bâtiment est prévue en juin 2022.



Vue du projet d'extension de l'hôpital de Brigue.



Chantier de l'extension de l'hôpital de Sion.

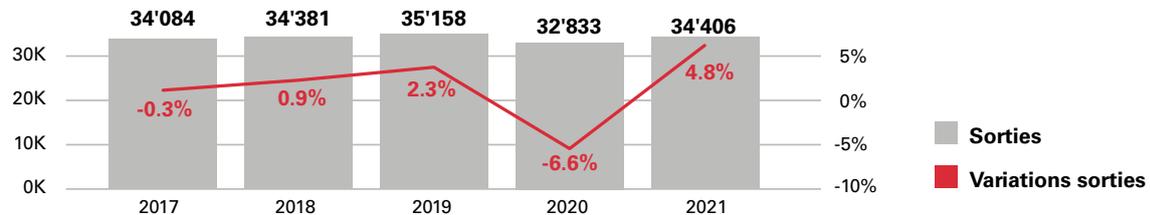
Activité aiguë (stationnaire) ¹

	SZO				CHVR				HVS			
	2021	2020	Diff.	Diff. %	2021	2020	Diff.	Diff. %	2021	2020	Diff.	Diff. %
Médecine												
Journées	23'609	23'933	-324	-1.35%	76'325	75'459	866	1.15%	99'934	99'392	542	0.55%
Sorties	3'387	3'287	100	3.04%	9'794	9'865	-71	-0.72%	13'181	13'152	29	0.22%
Durée moyenne de séjour (DMS)	7.01	7.30	-0.29	-3.99%	7.83	7.58	0.26	3.38%	7.62	7.51	0.11	1.51%
Chirurgie												
Journées	22'705	21'851	854	3.91%	43'735	39'995	3'740	9.35%	66'440	61'846	4'594	7.43%
Sorties	5'117	4'809	308	6.40%	7'646	6'808	838	12.31%	12'763	11'617	1'146	9.86%
DMS	4.41	4.59	-0.18	-3.90%	5.64	5.92	-0.28	-4.73%	5.15	5.37	-0.22	-4.14%
Gynécologie-Obstétrique												
Journées	3'832	3'627	205	5.65%	8'882	8'551	331	3.87%	12'714	12'178	536	4.40%
Sorties	1'125	1'079	46	4.26%	2'538	2'370	168	7.09%	3'663	3'449	214	6.20%
DMS	3.40	3.39	0.01	0.37%	3.52	3.60	-0.08	-2.31%	3.48	3.53	-0.05	-1.49%
Pédiatrie												
Journées	4'171	3'881	290	7.47%	9'391	9'077	314	3.46%	13'562	12'958	604	4.66%
Sorties	1'407	1'378	29	2.10%	2'896	2'667	229	8.59%	4'303	4'045	258	6.38%
DMS	3.01	2.82	0.19	6.83%	3.26	3.40	-0.14	-4.23%	3.18	3.20	-0.03	-0.81%
Soins palliatifs												
Journées	5'033	5'969	-936	-15.68%	3'059	3'052	7	0.23%	8'092	9'021	-929	-10.30%
Sorties	323	418	-95	-22.73%	173	152	21	13.82%	496	570	-74	-12.98%
DMS	15.13	14.54	0.59	4.09%	17.79	21.01	-3.22	-15.33%	16.06	16.26	-0.20	-1.26%
Total												
Journées	59'350	59'261	89	0.15%	141'392	136'134	5'258	3.86%	200'742	195'395	5'347	2.74%
Sorties	11'359	10'971	388	3.54%	23'047	21'862	1'185	5.42%	34'406	32'833	1'573	4.79%
DMS	5.22	5.44	-0.22	-4.10%	6.13	6.21	-0.08	-1.35%	5.83	5.96	-0.13	-2.13%

¹ Définition du stationnaire selon l'Ordonnance sur le calcul des coûts et le classement des prestations par les hôpitaux et les établissements médico-sociaux dans l'assurance-maladie. Ces données peuvent différer de celles utilisées pour la facturation. Les disciplines sont regroupées de la manière suivante :

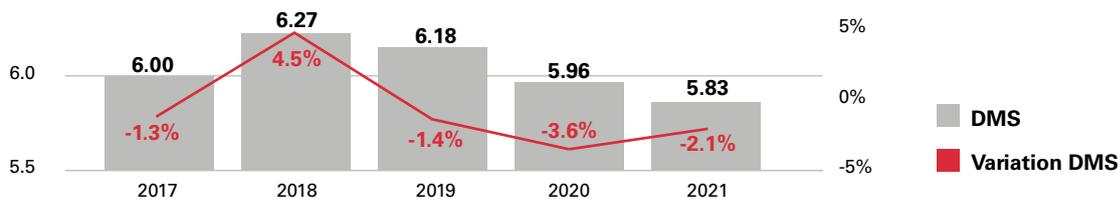
- **Médecine** : Cardiologie, Médecine, Médecine interne de la personne âgée, Néphrologie, Neurologie, Pneumologie, Oncologie/hématologie, Radio-oncologie.
- **Chirurgie** : Chirurgie cardiaque, Chirurgie esthétique, Chirurgie générale, Chirurgie maxillo-faciale, Chirurgie plastique/reconstructive, Chirurgie thoracique, Chirurgie vasculaire, Neurochirurgie, Ophtalmologie, ORL générale, Orthopédie, Traumatologie orthopédique, Urologie.
- **Gynécologie-Obstétrique** : Gynécologie, Maternité-Obstétrique, Stérilité.
- **Pédiatrie** : Chirurgie pédiatrique, Néonatalogie, Nurserie, Pédiatrie.
- **Soins palliatifs** : Depuis le 1^{er} janvier 2018, les soins palliatifs sont désormais des types de cas aigus.

Activité somatique aiguë 2017-2021



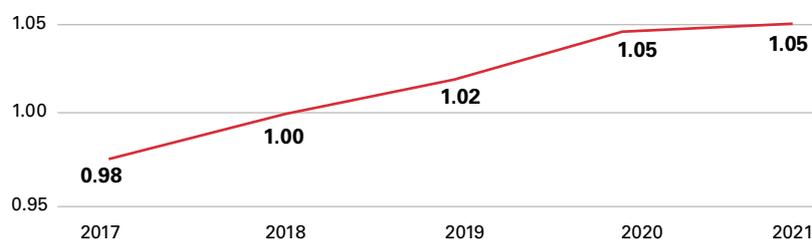
Par rapport à l'année précédente, 2021 connaît une forte amélioration au niveau de l'activité somatique aiguë et retrouve des chiffres proches des années avant COVID-19.

Durée moyenne de séjour 2017-2021 - Activité somatique aiguë



La durée moyenne de séjour (DMS) fluctue autour de 6 jours. Depuis 2019, une légère baisse est constatée pour l'ensemble des disciplines.

Evolution du CMI 2017-2021



La hausse du CMI (case-mix index)² entre 2017 et 2018 s'explique en partie par le transfert du chronique vers l'aigu des soins palliatifs. En 2019, l'augmentation du CMI provient essentiellement de la chirurgie générale et de

la médecine. Enfin en 2020 et 2021, les cas de COVID-19, qui ont eu un passage aux soins intensifs et/ou continus, font considérablement croître le CMI.

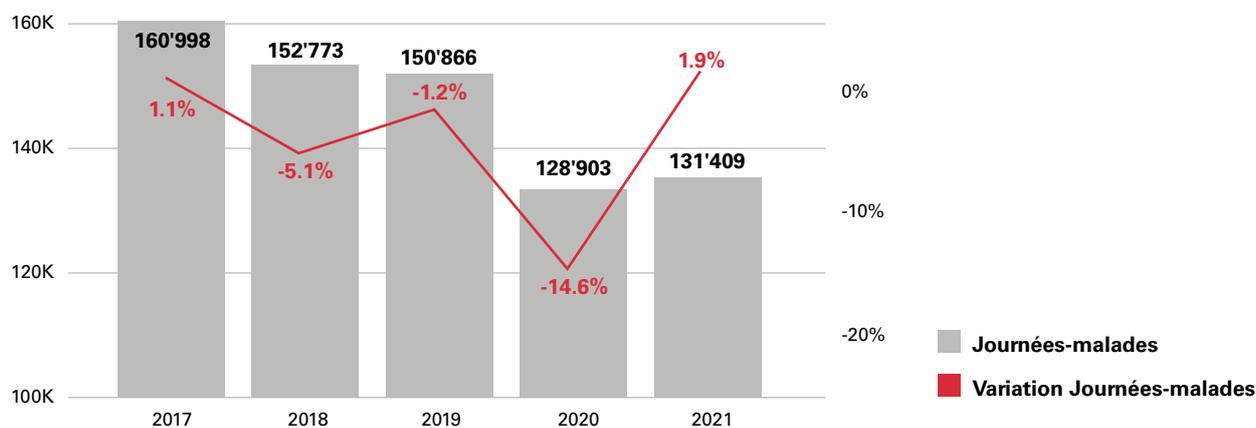
² Pour rappel, le case-mix (CM) représente le degré de sévérité total d'un hôpital. Il s'obtient par la somme des cost-weight des cas d'un hôpital. L'indice de case-mix (CMI), soit le case-mix divisé par le nombre de cas, correspond au degré de sévérité moyen de l'hôpital. Le CMI présenté ci-dessus ne tient pas compte des changements de catalogue. Il s'agit du CMI de l'année courante.

Activité chronique (stationnaire)³

	SZO				CHVR				HVS			
	2021	2020	Diff.	Diff. %	2021	2020	Diff.	Diff. %	2021	2020	Diff.	Diff. %
Réadaptation polyvalente gériatrique												
Journées	10'843	10'125	718	7.09%	42'934	44'089	-1'155	-2.62%	53'777	54'214	-437	-0.81%
Sorties	561	452	109	24.12%	2'537	2'511	26	1.04%	3'098	2'963	135	4.56%
Durée moyenne de séjour (DMS)	19.22	22.34	-3.12	-13.96%	17.04	17.72	-0.68	-3.85%	17.43	18.42	-0.99	-5.38%
Psychiatrie												
Journées	12'095	12'916	-821	-6.36%	46'682	41'033	5'649	13.77%	58'777	53'949	4'828	8.95%
Sorties	476	506	-30	-5.93%	1'476	1'521	-45	-2.96%	1'952	2'027	-75	-3.70%
DMS	23.71	26.59	-2.88	-10.83%	29.58	27.80	1.78	6.40%	28.15	27.50	0.65	2.36%
Réadaptation												
Journées	5'987	5'753	234	4.07%	10'038	7'474	2'564	34.31%	16'025	13'227	2'798	21.15%
Sorties	212	214	-2	-0.93%	527	427	100	23.42%	739	641	98	15.29%
DMS	27.63	27.14	0.49	1.81%	18.92	17.70	1.22	6.90%	21.42	20.85	0.57	2.73%
Lits d'attente												
Journées	89	411	-322	-78.35%	2'741	7'102	-4'361	-61.41%	2'830	7'513	-4'683	-62.33%
Sorties	13	33	-20	-60.61%	152	274	-122	-44.53%	165	307	-142	-46.25%
DMS	6.85	14.03	-7.18	-51.20%	21.75	30.20	-8.45	-27.99%	20.58	28.47	-7.89	-27.72%
Total												
Journées	29'014	29'205	-191	-0.65%	102'395	99'698	2'697	2.71%	131'409	128'903	2'506	1.94%
Sorties	1'262	1'205	57	4.73%	4'692	4'733	-41	-0.87%	5'954	5'938	16	0.27%
DMS	22.20	24.75	-2.55	-10.30%	21.35	21.68	-0.33	-1.53%	21.53	22.30	-0.77	-3.47%

³ Définition du stationnaire selon l'Ordonnance sur le calcul des coûts et le classement des prestations par les hôpitaux et les établissements médico-sociaux dans l'assurance-maladie. Ces données peuvent différer de celles utilisées pour la facturation. La psychogériatrie et la pédopsychiatrie sont comprises dans la psychiatrie.

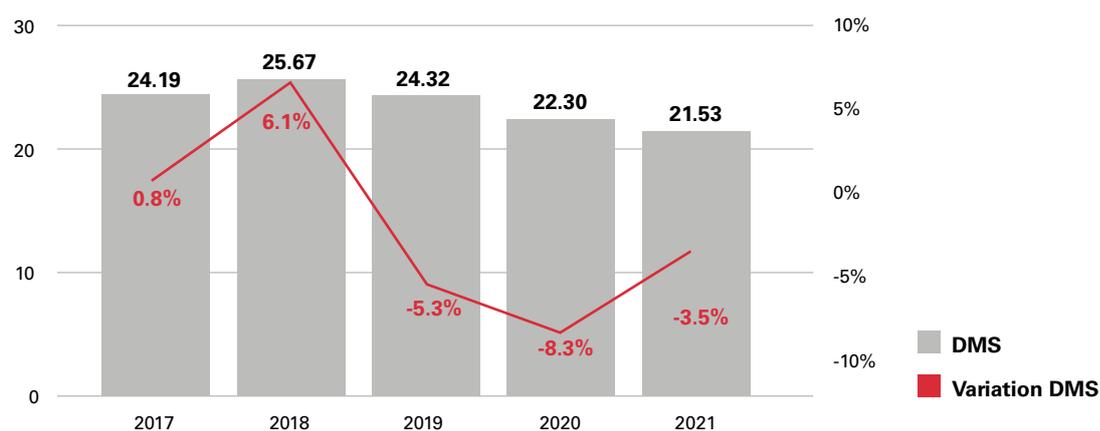
Activité chronique 2017-2021



D'un point de vue général, le nombre de journées-malades suit une tendance à la baisse depuis quelques années. La diminution s'explique principalement par la baisse de

la durée moyenne de séjour (DMS). Le nombre de patients reste relativement stable.

Durée moyenne de séjour 2017-2021 - Activité chronique

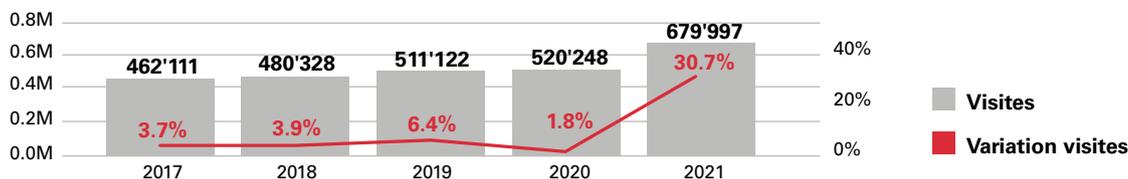


La durée moyenne de séjour diminue en 2021 par rapport aux années précédentes, mais moins rapidement et de manière irrégulière entre les différents secteurs.

Activité ambulatoire⁴

	SZO				CHVR				HVS			
	2021	2020	Diff.	Diff. %	2021	2020	Diff.	Diff. %	2021	2020	Diff.	Diff. %
Somatique aigu												
Médecine	75'273	54'786	20'487	37.39%	228'346	162'344	66'002	40.66%	303'619	217'130	86'489	39.83%
Chirurgie	29'319	25'828	3'491	13.52%	84'836	71'201	13'635	19.15%	114'155	97'029	17'126	17.65%
Gynécologie-Obstétrique	8'168	7'606	562	7.39%	18'615	15'272	3'343	21.89%	26'783	22'878	3'905	17.07%
Pédiatrie	6'178	4'322	1'856	42.94%	27'292	19'872	7'420	37.34%	33'470	24'194	9'276	38.34%
Autres	18'145	15'820	2'325	14.70%	42'220	31'081	11'139	35.84%	60'365	46'901	13'464	28.71%
Total	137'083	108'362	28'721	26.50%	401'309	299'770	101'539	33.87%	538'392	408'132	130'260	31.92%
Non somatique aigu												
Psychiatrie	29'923	31'038	-1'115	-3.59%	105'731	77'234	28'497	36.90%	135'654	108'272	27'382	25.29%
Réadaptation	1'265	865	400	46.24%	3'087	1'653	1'434	86.75%	4'352	2'518	1'834	72.84%
Autres					1'599	1'326	273	20.59%	1'599	1'326	273	20.59%
Total	31'188	31'903	-715	-2.24%	110'417	80'213	30'204	37.65%	141'605	112'116	29'489	26.30%
Total	168'271	140'265	28'006	19.97%	511'726	379'983	131'743	34.67%	679'997	520'248	159'749	30.71%

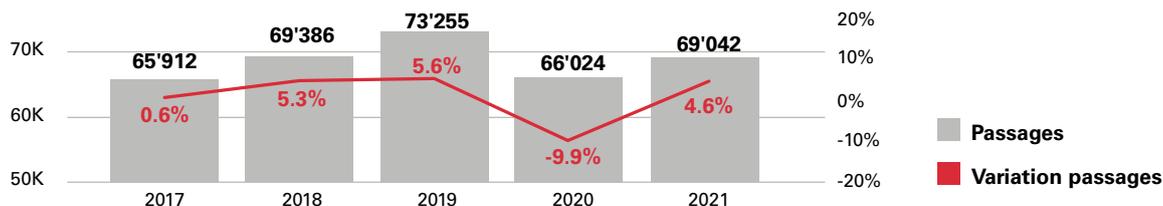
Evolution du nombre de visites ambulatoires 2017-2021



Le nombre de visites ambulatoires augmente d'année en année avec une très forte hausse en 2021. La médecine, notamment avec les centres de dépistage Covid, ainsi que la psychiatrie avec le changement tarifaire dans le service médical pénitentiaire (une partie des prestations

qui étaient imputées sur un mandat spécifique rentrent maintenant dans le calcul du nombre de visites ambulatoires) croissent fortement. D'autres disciplines conservent le trend des dernières années (hausse annuelle entre 5 et 10%).

Evolution du nombre de passages aux urgences 2017-2021



Dans les passages aux urgences 2021, l'activité des centres de dépistages (105'430 passages en 2021; 32'907

en 2020), mis en place pour les patients Covid-19 ambulatoires, n'est pas comprise.

⁴ Ces données peuvent différer de celles utilisées pour la facturation. Le nombre de visites correspond au nombre de journées au cours desquelles une ou des prestations de type ambulatoire ont été fournies à des patients dans les établissements de l'HVS. **Dès 2016, les mandats spécifiques ne sont plus pris en compte dans la statistique du nombre de visites ambulatoires.**

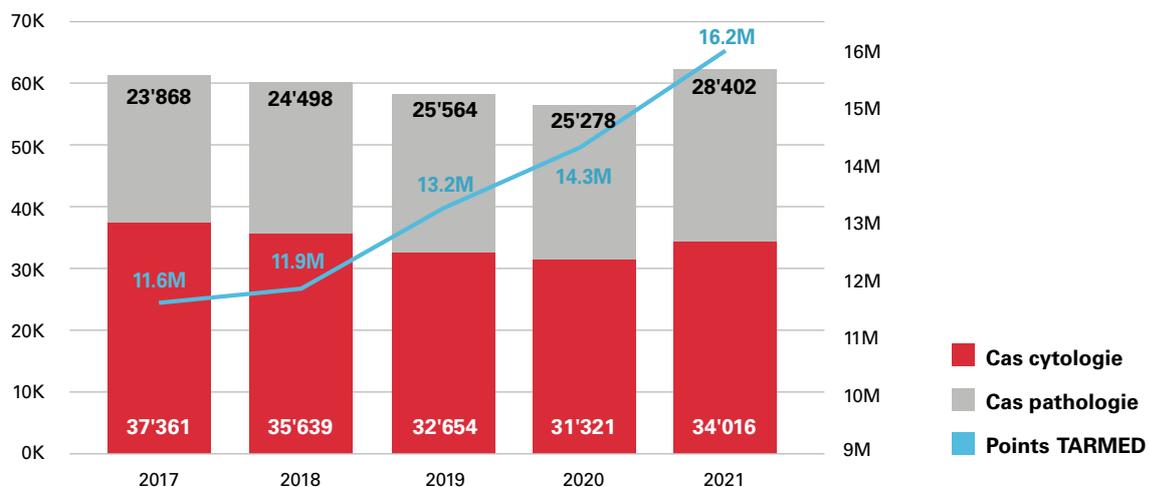
Activité de l'Institut Central des Hôpitaux

Laboratoires Activités	Nombre de points OFAS		Nombre d'analyses	
	2021	2020	2021	2020
1. Laboratoires – Sion				
Chimie clinique	12'703'084	12'368'142	1'257'364	1'224'464
Génétique	805'837	968'551	6'210	4'332
Hématologie	3'839'213	3'728'255	292'653	263'407
Immuno-allergologie	1'176'386	1'126'228	91'461	86'791
Microbiologie	21'799'857	19'406'268	618'695	385'542
Toxicologie forensique	225'670	276'880	616	619
Taxes + centralisation	6'016'654	6'874'780	19'151	20'216
2. Laboratoires – Sites				
Haut-Valais (Brigue-Viège)	8'543'679	7'264'578	660'196	595'100
Sierre/Montana	1'621'395	1'549'796	166'991	147'893
Martigny	3'954'508	3'945'305	375'744	375'768
Riviera-Chablais	13'911'375	10'397'437	1'047'250	891'457
Total	74'597'658	67'906'220	4'536'331	3'995'589

Cette année encore l'augmentation des analyses est essentiellement due au nombre de tests Covid-19 effectués par l'Institut.

Histocytopathologie

Evolution de l'histocytopathologie 2017-2021



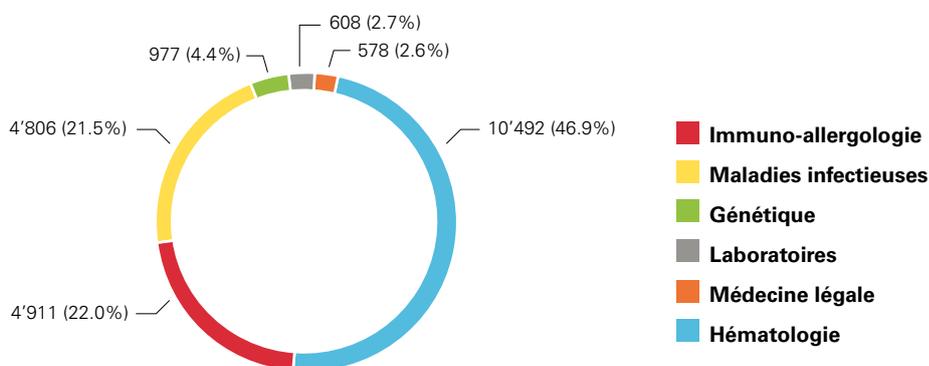
Très forte croissance du nombre de points en corrélation avec la hausse du nombre d'analyses en particulier celles en lien avec le domaine de l'oncologie.



Alaithia Troger
Praticienne formatrice, Urgences
Hôpital de Viège

Valaistar du Nouvelliste

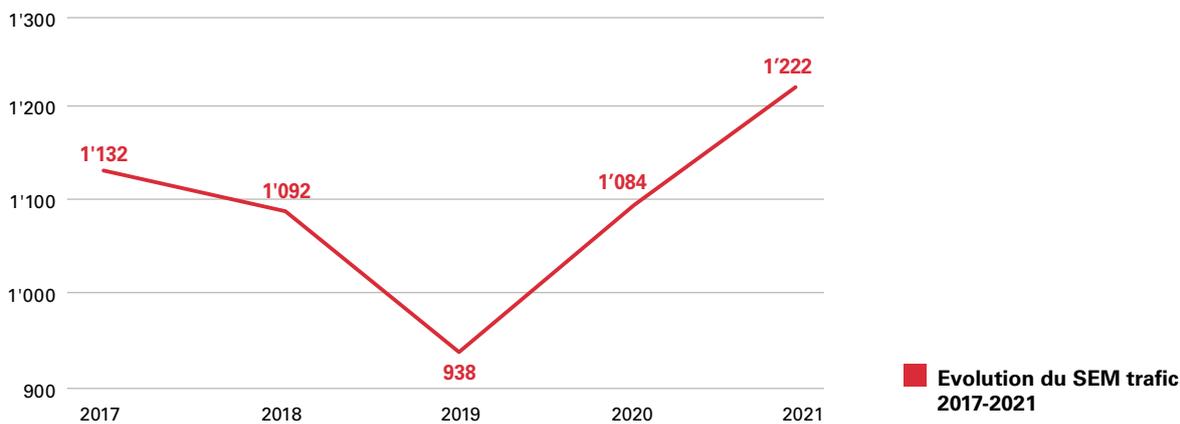
Consultations



Forte hausse de plus de 14% des consultations par rapport à l'an dernier qui a été marqué par une période creuse durant la 1^{re} vague de pandémie. Toutes les disciplines

connaissent une progression importante mis à part les maladies infectieuses, en particulier pour la médecine des voyages et de la migration.

Service d'expertises médicales (SEM) trafic

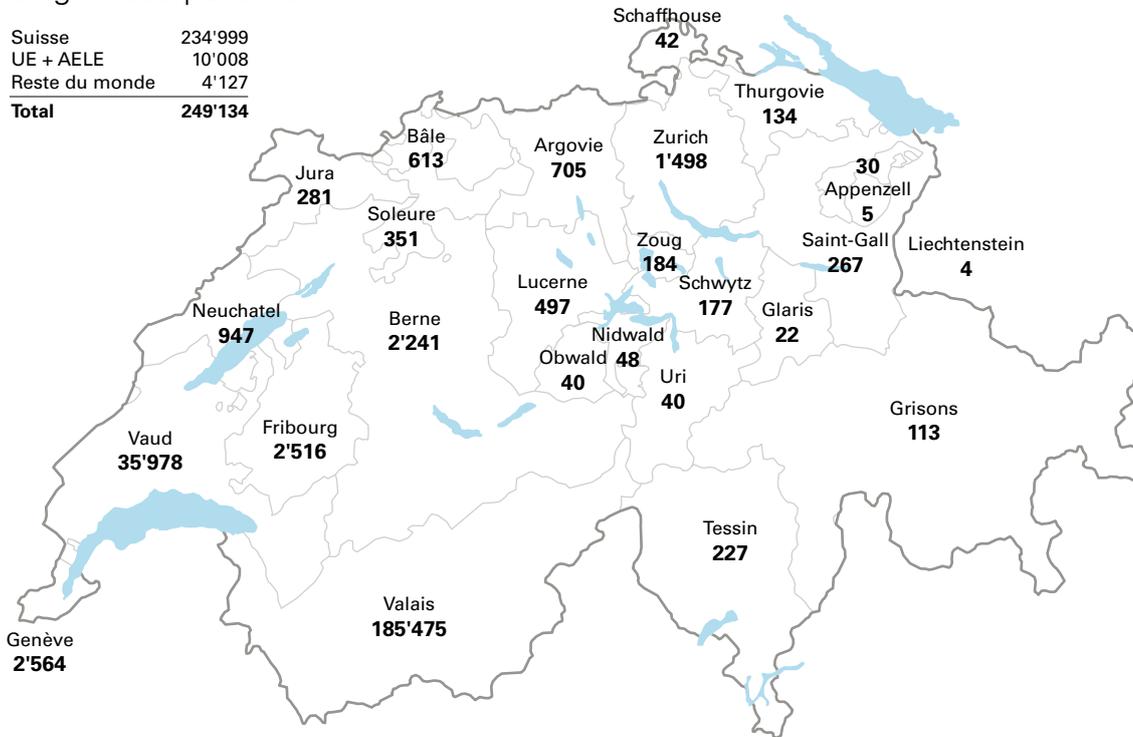


L'évolution des visites fluctue en fonction des mandats du Service cantonal de la circulation routière et de la navigation. L'activité a été soutenue cette année avec toutefois

une forte progression des visites de contrôle (analyse stupéfiants et analyses capillaires).

Origine des patients

Suisse	234'999
UE + AELE	10'008
Reste du monde	4'127
Total	249'134



L'origine des patients (ambulatoire et stationnaire) ci-dessus tient également compte de l'activité de l'ICH relative à la collaboration avec l'Hôpital Riviera-Chablais (HRC) dans les domaines des laboratoires et de la pathologie.



Florian Amiguet
Physiothérapeute
Hôpital de Martigny



Valaistar du Nouvelliste

Vue d'ensemble

Récapitulatif des résultats de l'Hôpital du Valais

	2021
	Résultats comptes
	CHF
Centre Hospitalier du Haut-Valais	714'937
Centre Hospitalier du Valais Romand	155'213
Institut Central des Hôpitaux	47'332
Résultat de l'exercice	917'482

Résultat

Le résultat annuel 2021 présente un bénéfice de CHF 917'482, y compris la compensation de l'Etat du Valais.

La situation financière de l'HVS en 2021 a été moins péjorée par la pandémie de COVID-19 que l'année précédente, toutefois cette année encore l'aide de l'Etat du Valais a été nécessaire pour atteindre ce résultat.

En effet, le manque de recettes dû à une activité stationnaire en ralentissement et l'augmentation de certaines charges auraient entraîné un résultat négatif pour l'Hôpital. Toutefois, en date du 19 janvier 2022, le Conseil d'Etat du Canton du Valais a décidé d'accorder une subvention relative à la compensation des pertes d'activité et de coûts supplémentaires liés à la pandémie.

Grâce à cette subvention (CHF 11.8 millions), le résultat HVS est positif et le niveau des recettes d'investissements maintenu.

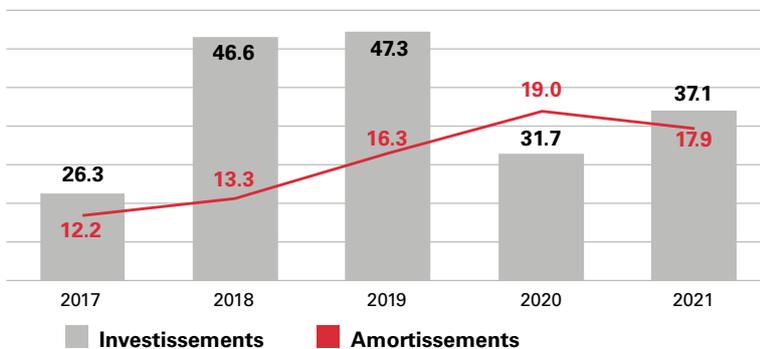
Ainsi l'Hôpital du Valais ne se voit pas péjoré pour les investissements dans les années à venir, notamment pour les agrandissements des hôpitaux de Sion et de Brigue.

Bilan & chiffres clés

Comme pour l'année 2020, l'année 2021 aura été marquée par la pandémie de COVID-19. Les investissements ont été moins importants que les années 2018 et 2019. Mais grâce à la décision de l'Etat du Valais en date du 19 janvier 2022 relative à la compensation des pertes d'activité et de coûts supplémentaires liés à la pandémie, l'attribution

2021 au fonds de compensation des investissements a été garantie notamment dans la perspective des agrandissements des hôpitaux. Le degré d'endettement a, quant à lui, diminué en raison de l'augmentation des fonds propres et de la stabilité des capitaux étrangers.

Investissements en MCHF

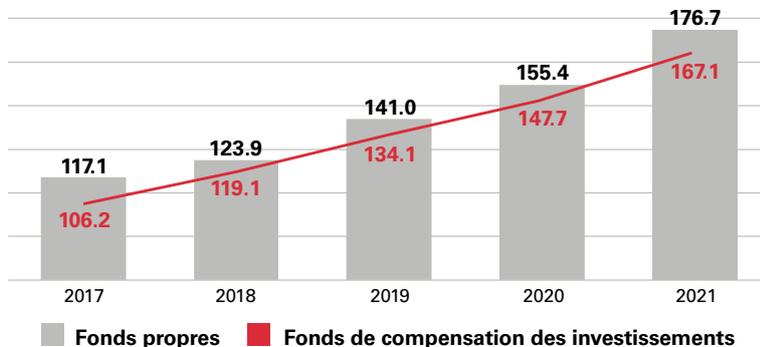


Les investissements en 2021 augmentent par rapport à l'an passé, mais restent inférieurs aux années 2018 et 2019 durant lesquelles la stérilisation centrale et le parking de Sion ont été activés. Concernant les autres investissements stratégiques, qui figurent dans les immobilisations en cours pour environ CHF 62 millions, l'extension de l'hôpital de Sion suit son cours tandis que les travaux de l'hôpital de Brigue vont pouvoir débuter avec la levée du

recours, concernant la demande d'effet suspensif, par le Tribunal Fédéral.

Par ailleurs, les coûts (y compris les amortissements) resteront considérables, avec une tendance à l'augmentation, durant plusieurs années avec les projets d'agrandissement de Sion et de Brigue.

Fonds propres en MCHF



Les fonds propres de l'HVS continuent d'augmenter depuis plusieurs années et également en 2021 grâce à la compensation de l'Etat du Valais.

L'attribution au fonds de compensation des investissements suit la même tendance et atteint désormais les CHF 167 millions, ce qui conforte l'HVS pour ses investissements futurs.

Degré d'endettement HVS

Le degré d'endettement de l'HVS baisse en 2021, ceci s'explique du fait que les fonds propres augmentent de manière conséquente notamment grâce à l'attribution au fonds de compensation des investissements.

Toutefois, et en raison des importants investissements qui vont être consentis au cours des prochaines années, ce ratio va tendre à augmenter.



”

Guylaine Bartoletti

Infirmière spécialisée, Soins intensifs
Hôpital de Sion

Valaistar du Nouvelliste

Bilan consolidé de l'Hôpital du Valais, y c. ICH

	Notes	31.12.2021	31.12.2020
ACTIFS		CHF	CHF
ACTIFS CIRCULANTS			
Trésorerie	1	15'666'126	1'508'905
Créances résultant de livraisons et de prestations	2	123'388'170	132'408'723
Autres créances à court terme	3	1'803'210	2'489'363
Stocks et en cours de facturation	4	45'393'088	46'584'294
Actifs de régularisation	5	9'276'184	8'833'356
Total actifs circulants		195'526'779	191'824'641
ACTIFS IMMOBILISÉS			
Immobilisations financières	6	84'527	60'607
Immobilisations corporelles	7	179'110'149	161'185'983
Immobilisations incorporelles	8	6'877'124	5'541'458
Total actifs immobilisés		186'071'800	166'788'049
Total des actifs		381'598'578	358'612'690
PASSIFS			
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME			
Dettes financières à court terme	9	44'000'000	65'146'814
Dettes résultant de livraisons et de prestations	10	23'091'723	26'201'281
Autres dettes à court terme	11	17'795'364	14'032'539
Passifs de régularisation	12	24'563'203	23'645'303
Provisions à court terme	13	490'000	598'829
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		109'940'290	129'624'767
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME			
Fonds affectés	14	1'462'157	992'768
Dettes financières à long terme	9	92'800'000	71'800'000
Autres dettes à long terme	15	651'480	773'058
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME		94'913'637	73'565'826
FONDS PROPRES			
Capitaux propres		30'000	30'000
Capital des fonds - fonds libres	16	5'960'185	4'919'453
Fonds de compensation des investissements	17	167'090'033	147'725'692
Réserves provenant de bénéfices cumulés		2'746'951	2'487'322
Résultat de l'exercice		917'482	259'630
TOTAL FONDS PROPRES		176'744'651	155'422'096
TOTAL DES PASSIFS		381'598'578	358'612'690

En raison de valeurs arrondies, les additions des chiffres du bilan, du compte de résultat et des différents tableaux (flux de trésorerie, fonds propres et notes) peuvent varier d'une ou deux unités. Dans les prochains tableaux, pour

l'exercice précédent, les charges de TVA ont été sorties des autres charges d'exploitation et reclassées en diminution des autres produits.

Fonds propres (en CHF)

	Capital Propre	Réserves des bénéfiques	Fonds libres		Total des fonds propres
			Capital des Fonds (note 16)	Fonds de compensation des investissements	
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Fonds propres au 01.01.2020	30'000	2'487'322	4'350'454	134'117'471	140'985'247
Résultat de l'exercice		259'630			259'630
Autres attributions			568'999	13'608'221	14'177'219
Prélèvement de l'exercice					0
Fonds propres au 31.12.2020	30'000	2'746'952	4'919'453	147'725'692	155'422'096
Résultat de l'exercice		917'482			917'482
Autres attributions			1'040'732	19'364'342	20'405'074
Prélèvement de l'exercice					0
Fonds propres au 31.12.2021	30'000	3'664'433	5'960'185	167'090'033	176'744'651
Total fonds libres				173'050'218	

Evolution réserves provenant de bénéfiques

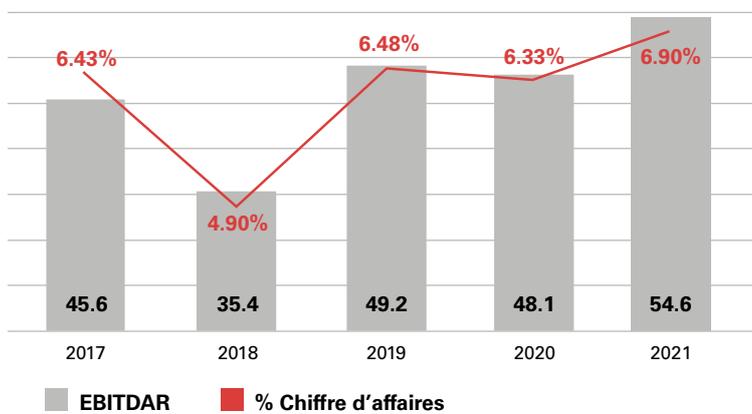
	2021	2020
	CHF	CHF
Bénéfice / perte (-) au 1 ^{er} janvier	2'746'951	2'487'322
Bénéfice / perte (-) de l'exercice	917'482	259'630
Réserves provenant de bénéfiques reportés au 31 décembre	3'664'433	2'746'951

Compte de résultat

L'année 2021 a connu une légère reprise par rapport à 2020, toutefois la pandémie de Covid-19 a fortement impacté les

comptes de l'hôpital. La compensation de l'Etat du Valais a permis à l'HVS de dégager un résultat proche de l'équilibre.

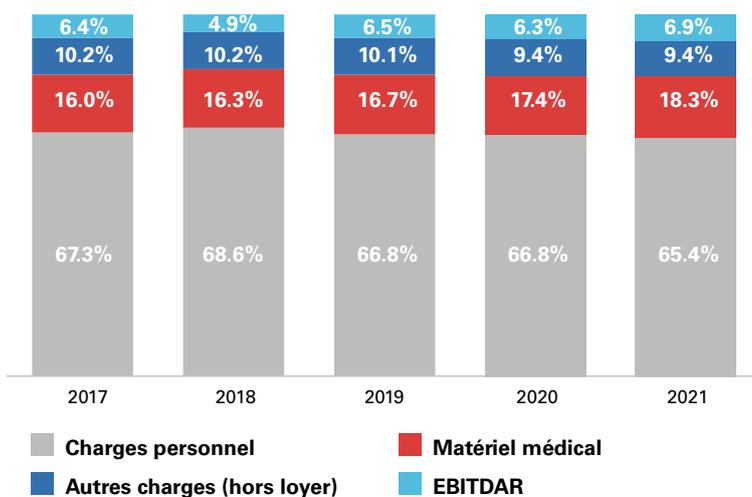
EBITDAR en MCHF



Un EBITDAR (résultat avant intérêts, impôts, dépréciations, amortissements et loyers) supérieur comparé aux années précédentes s'explique aussi par la compensation de l'Etat du Valais qui a permis d'équilibrer le résultat HVS.

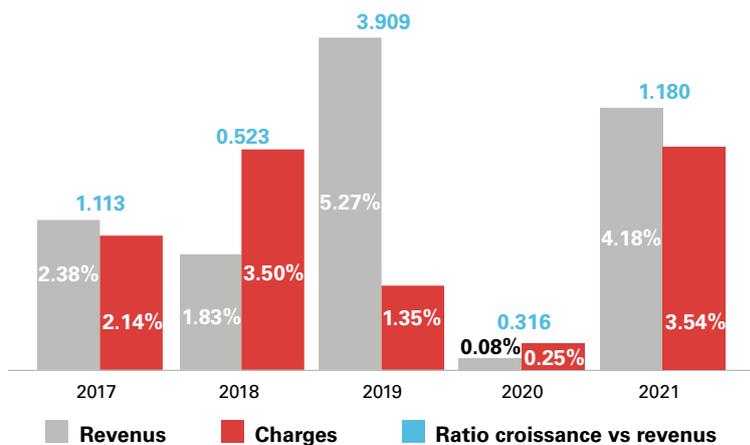
Evolution des coûts

(en % du chiffre d'affaires)



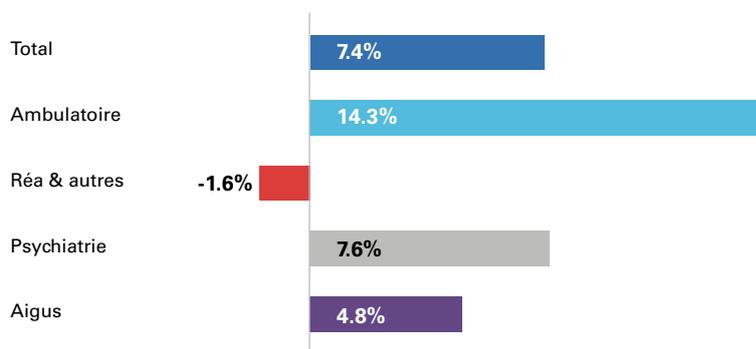
La répartition des coûts démontre une certaine constance au fil des années. En 2021, le matériel médical a légèrement augmenté, les autres charges restent stables et les charges de personnel ont diminué. L'EBITDAR augmente comme le prouve le graphique précédent.

Taux de croissance des revenus et des coûts



En 2017, les recettes ont crû de manière plus importante que les charges. En 2018, l'impact de la modification de la structure tarifaire TARMED n'a pas permis de générer une croissance des revenus aussi importante que les années précédentes. En 2019, des revenus conséquents grâce à une activité en hausse et des charges maîtrisées ont permis d'atteindre un ratio de croissance élevé. En 2020, le taux de croissance reste stable vu que le résultat HVS est proche de 0. Enfin en 2021, la compensation de l'Etat explique le ratio de croissance positif.

Évolution du chiffre d'affaires par secteur hospitalier



Par rapport à l'année dernière, on constate une reprise générale de l'activité avec une forte croissance de l'ambulatoire. Une partie de cette augmentation s'explique par l'exploitation des centres de dépistage, mais également par le transfert de l'activité stationnaire psychiatrique vers l'ambulatoire. En raison du Covid-19, le chiffre d'affaires de l'activité stationnaire aiguë et chronique demeure inférieur aux années avant pandémie.

Compte de résultat consolidé de l'Hôpital du Valais, y c. ICH

	Notes	2021 Comptes consolidés	2020 Comptes consolidés
		CHF	CHF
Produits			
Produits nets des livraisons et des prestations	18	731'209'194	681'135'303
Autres produits d'exploitation	19	61'418'756	81'719'261
Variation des patients à cheval ainsi que variation des livraisons et des prestations de services non facturés	20	-945'621	-2'942'807
Total produits		791'682'329	759'911'758
Charges d'exploitation			
Charges de matières premières et consommables	21	144'537'212	132'574'637
Charges de personnel	22	518'073'762	507'637'366
Autres charges d'exploitation	23	89'009'845	85'568'729
Total Charges d'exploitation		751'620'820	725'780'732
Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)		40'061'509	34'131'026
Amortissements sur immobilisations corporelles	24	16'094'869	17'120'611
Amortissements sur immobilisations incorporelles	25	1'773'506	1'872'721
Total Amortissements		17'868'375	18'993'332
Résultat d'exploitation avant impôts et intérêts (EBIT)		22'193'134	15'137'694
Produits financiers	26	23'160	22'554
Charges financières (-)	27	-424'350	-305'293
Résultat financier		-401'190	-282'739
Attribution aux fonds affectés (-)	14	-469'441	-895'024
Utilisation des fonds affectés	14	52	472'026
Résultats des fonds pour les fonds affectés		-469'389	-422'998
RÉSULTAT ORDINAIRE		21'322'556	14'431'957
Charges hors exploitation (-)		0	0
Produits hors exploitation		0	0
Résultat hors exploitation		0	0
Charges exceptionnelles (-)		0	0
Produits exceptionnels	28	0	4'893
Résultat exceptionnel		0	4'893
RÉSULTAT I AVANT VARIATION DES FONDS LIBRES		21'322'556	14'436'849
Attribution aux fonds libres (-)	16/17	-21'174'011	-14'944'546
Utilisation des fonds libres	16/17	768'937	767'326
Résultat des fonds libres		-20'405'074	-14'177'219
RÉSULTAT II APRES VARIATION DES FONDS LIBRES		917'482	259'630

Tableau de flux de trésorerie de l'HVS, y c. ICH

	Notes	2021 CHF	2020 CHF
Flux de trésorerie relatifs à l'exploitation (Cash Flow opérationnel)			
Résultat de l'exercice		917'482	259'630
Amortissements / mise au rebut d'immobilisations corporelles	7	16'094'869	17'120'611
Amortissements / mise au rebut d'immobilisations incorporelles	8	1'773'506	1'872'721
Variation sortie EMS Gravelone	7	0	-41'261
Variation des fonds affectés	14	469'389	422'998
Variation des fonds libres	16	20'405'074	14'177'219
Variation des créances résultant de livraisons et de prestations	2	9'020'553	792'219
Variation des stocks et en cours de facturation	4	1'191'205	-1'391'409
Variation des autres créances	3	686'153	-21'158
Variation des actifs de régularisation	5	-442'828	-1'984'396
Variation des dettes résultant de livraisons et de prestations	10	-3'109'558	2'714'409
Variation des autres dettes à court terme	11	3'762'824	-2'062'174
Variation des provisions	13	-108'829	26'823
Variation des passifs de régularisation	12	917'900	3'734'689
Variation des autres dettes à long terme	15	-121'578	-119'190
Entrée/(-sortie) de liquidités relatives à l'exploitation (cash-flow opérationnel)		51'456'161	35'501'730
Flux de trésorerie relatifs aux investissements			
Acquisitions d'immobilisations financières	6	-23'920	-38'374
Acquisitions d'immobilisations corporelles	7	-34'019'034	-29'589'808
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	8	-3'109'172	-2'152'578
Entrée/(-sortie) de liquidités relatives aux investissements		-37'152'126	-31'780'761
Flux de trésorerie relatifs aux opérations de financement			
Augmentation des dettes financières à court terme	9	0	0
Diminution des dettes financières à court terme	9	-21'146'814	-5'132'563
Augmentation des dettes financières à long terme	9	21'000'000	0
Entrée/(-sortie) de liquidités relatives aux opérations de financement		-146'814	-5'132'563
Flux de trésorerie		14'157'221	-1'411'594
Variation de liquidités			
Liquidités au début de l'exercice		1'508'905	2'920'499
Liquidités à la fin de l'exercice		15'666'126	1'508'905
Variation des liquidités		14'157'221	-1'411'594

Informations générales

Selon la loi sur les établissements et institutions sanitaires (LEIS) du 13 mars 2014, l'Hôpital du Valais (HVS) est un établissement de droit public autonome, doté de la personnalité morale, ayant son siège à Sion. Il est inscrit au registre du commerce sous la dénomination « Hôpital du Valais ». L'HVS a une mission d'intérêt public au service de la population valaisanne et des autres patients auxquels il fournit des soins et un service de qualité. L'HVS fournit des prestations notamment dans les domaines suivants :

- a) les soins hospitaliers stationnaires, ambulatoires et d'urgence ;
- b) la prévention ;
- c) la formation ;
- d) la recherche.

Le Conseil d'État peut confier d'autres mandats à l'HVS. Les activités sont déployées de manière différenciée et complémentaire sur les sites suivants :

- a) Centre Hospitalier du Haut-Valais (SZO), composé des sites hospitaliers de Brigue et Viège ;
- b) Centre Hospitalier du Valais Romand (CHVR), composé des sites hospitaliers de Sierre, Sion, Martigny, Saint-Maurice (Clinique de Saint-Amé) et Monthey (Institutions psychiatriques du Valais Romand - IPVR) ;
- c) Institut Central des Hôpitaux (ICH), dont les activités déléguées demeurent sous l'autorité du département.

Base des comptes consolidés

Les états financiers consolidés des sociétés de l'HVS sont constitués des comptes annuels révisés des sociétés du groupe au 31 décembre 2021, ces derniers étant établis selon des principes d'évaluation et de présentation uniformes.

Les comptes consolidés de l'HVS sont établis en conformité avec l'intégralité des recommandations sur la présentation et l'établissement des comptes (Swiss GAAP RPC) et les dispositions de la loi suisse (dispositions sur la comptabilité commerciale du Code des obligations en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2013), ainsi que sur les principes comptables du manuel suisse de H+ REKOLE®.

Les Swiss GAAP RPC poursuivent l'objectif d'une présentation des comptes qui reflètent une image fidèle du patrimoine des finances et des résultats (true and fair view). Les principes appliqués sont :

- Les résultats sont présentés sur la base de l'année civile.
- Les comptes sont présentés dans la monnaie nationale.
- L'ensemble des écritures d'un exercice comptable est délimité temporellement par les dates dites « comptables », qui peuvent être différentes des dates de traitement, voire du jour.
- Les comptes sont établis sur la base de la continuité d'exploitation.
- Les principes généraux sont applicables en l'absence de règles spécifiques ci-après. Toute dérogation aux principes doit être validée par le Conseil d'administration.

Les rubriques du bilan sont présentées en ordre décroissant de disponibilité ou d'exigibilité et les rubriques individuelles en fonction du court, moyen et long terme.

La comptabilité analytique est conforme aux exigences REKOLE®. La certification a été obtenue initialement en octobre 2015 pour les comptes de l'exercice 2014. Un audit de suivi est effectué chaque année en conformité aux exigences de certification. Le renouvellement de la certification a eu lieu en 2019 sur la base des comptes 2018.



Sébastien David
Ambulancier diplômé
Compagnie des Ambulances

Valaistar du Nouvelliste

AMBULANCIER

Principes de consolidation

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes annuels des établissements suivants dont l'HVS exerce la direction sur une base légale (LEIS).

Les éventuelles participations minoritaires de moins de 20% sont présentées à leur valeur d'acquisition, diminuée des amortissements économiquement nécessaires

Etablissement	% de détention	Capital	Méthode de consolidation
HVS, Direction générale	100%	-	Intégration globale
HVS, Centre de Services	100%	-	Intégration globale
ICH, Institut Central des Hôpitaux	100%	CHF 30'000	Intégration globale
HVS, SZO:	100%	-	Intégration globale
• Hôpital de Brigue (y c. PZO)			
• Hôpital de Viège			
HVS, CHVR:	100%	-	Intégration globale
• Hôpital de Sierre			
• Hôpital de Sion			
• Hôpital de Martigny			
• Clinique St-Amé			
• Institutions Psychiatriques du Valais Romand (IPVR)			
• Compagnie des Ambulances			

La clôture des exercices sociaux intervient au 31 décembre pour les établissements retenus dans la consolidation.

Établissements non consolidés

- Fondation pour le développement de l'oncologie à Sion
- IRISS (Infrastructure de Recherche Interinstitutionnelle sur les Services de Santé)

Méthode de consolidation

Les nouvelles sociétés acquises durant l'exercice sont intégrées dans les comptes consolidés dès la date de la prise de contrôle. Les actifs et les passifs, ainsi que les charges et les produits sont saisis à 100% comme pour les sociétés intégralement intégrées. Toutes les transactions internes de l'HVS, les dettes et créances ouvertes avec les établissements internes ont été éliminées.

Principes d'évaluation

La comptabilité est conforme au Swiss GAAP RPC et tenue selon les principes comptables du manuel suisse de H+ REKOLE®.

Les principes d'évaluation se fondent sur les coûts historiques d'acquisition ou de revient. C'est le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des dettes qui s'applique. Par rapport aux principaux postes du bilan, cela implique ce qui suit.

Actifs circulants

Liquidités

La trésorerie comprend les avoirs en espèces et les avoirs à vue auprès des banques et d'autres établissements financiers, ainsi que les moyens financiers à court terme extrêmement liquides qui peuvent être convertis à tout moment en liquidités. Les avoirs en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses au taux de clôture.

Créances résultant de livraisons et de prestations

Font partie de cette rubrique du bilan toutes les créances encore ouvertes contre des tiers découlant de livraisons et de prestations fournies et facturées (notamment envers les patients/assureurs et l'État du Valais). Par livraisons et prestations, il faut comprendre les créances résultant de prestations hospitalières facturables et de livraisons de biens, arrivant à échéance dans les douze mois suivant la date de clôture. Les créances sont évaluées à leur valeur nominale, en tenant compte des corrections de valeur économiquement nécessaires, déterminées sur la base des risques effectifs connus et du taux de perte historique sur les créances, elles sont présentées en déduction des postes des débiteurs (ducroire).

Les soldes importants au niveau de la facturation patients non-garants (> CHF 10'000.-), la facturation non liée à un patient (> CHF 5'000.-) et les factures aux patients prises en charge directement par les caisses maladie (garants)

sont évalués et provisionnés de manière individuelle si le risque de non-paiement devient probable (probabilité > 50%). Pour les soldes des débiteurs restants, une évaluation forfaitaire est effectuée sur la base des hypothèses suivantes :

- jusqu'à 75 jours : 0% ;
- de 76 à 180 jours : 2.5% patients/clients privés, 10% patients spécifiques ICH ;
- de 181 à 365 jours : 5% patients/clients privés, 3% organismes garants, 20% patients spécifiques ICH ;
- de 366 à 730 jours (2 ans) : 15% patients/clients privés, 7.5% organismes garants et 30% patients spécifiques ICH ;
- de 721 à 1825 jours (5 ans) : 20 % patients/clients privés, 10% organismes garants et 50% patients spécifiques ICH ;
- plus de 5 ans : 100% patients/clients privés, 100% organismes garants et 100% patients spécifiques ICH.

Autres créances à court terme

Font partie de cette rubrique toutes les autres créances et prêts à court terme, notamment : les paiements anticipés des fournisseurs, les créances envers le personnel et les tiers, les collectivités publiques et les prêts à court terme. Sont également incluses les créances ne résultant pas de la facturation de l'activité principale (soins au sens large) de l'hôpital, d'autres créances (ne provenant pas de prestations hospitalières). Les autres créances sont saisies à leur valeur nominale, sous correction des escomptes et rabais accordés. Un ajustement de valeur est constitué en cas de risque de perte.

Stocks et en cours de facturation

Les stocks et les travaux en cours sont valorisés selon le principe de la valeur la plus basse, au prix de revient ou au prix convenu pour la part de travaux effectués. Les stocks sont constitués de matériel, de petits équipements, de médicaments et de biens hôteliers utilisés dans l'activité courante de l'établissement. Ils comprennent en particulier : les marchandises (économats), le combustible, les

aliments et le matériel médical. Les stocks « de consommation » sur les étages sont tenus manuellement et les stocks centraux informatiquement. Les stocks sont évalués sur la base d'un prix moyen unitaire calculé à chaque réception de facture. Les rabais et escomptes sont traités en diminution du coût d'acquisition. Un abattement est effectué pour le stock sans mouvement selon les principes suivants :

- 20% sur le stock sans mouvement entre 1 an et 2 ans ;
- 60% sur le stock sans mouvement depuis plus de 2 ans.

En raison de la pandémie, un stock de réserve a été constitué (à titre exceptionnel) pour le matériel de protection (EPI) dans le but de couvrir le risque de pénurie. Sur la base d'une analyse économique visant à déterminer la part du stock excédentaire, une correction de valeur a été enregistrée.

En ce qui concerne les services techniques et de cuisine, les articles dont le prix unitaire est inférieur à CHF 50 ne sont pas inventoriés.

Les prestations aux patients hospitalisés non décomptées en fin d'exercice sont évaluées selon le système tarifaire applicable correspondant. Le cost-weight (CW) est estimé sur la base des CMI de l'année précédente ou de l'année courante de la même discipline. Les cas à cheval (patients présents au 31 décembre) sont évalués au prorata de la durée de séjour (si la sortie a lieu avant l'établissement des états financiers).

Actifs de régularisation

Les actifs de régularisation permettent la délimitation des exercices comptables. Ces comptes ont un caractère de court terme. L'évaluation se fait à la valeur nominale.

Actifs immobilisés

Immobilisations financières

Les créances financières à long terme et les immobilisations financières effectuées auprès de tiers sont inscrites au bilan à la valeur d'acquisition en tenant compte des corrections de valeur économiquement nécessaires.

Immobilisations corporelles

Les investissements, qui sont utilisés durant plus d'une période comptable et dont la valeur est supérieure à CHF 10'000 par objet (disposition de l'OCP et du manuel REKOLE®), doivent être activés s'ils ont une valeur de marché ou une valeur d'usage. La date de livraison (mise en service) fait foi. Les immobilisations sont saisies à leur valeur d'acquisition ou de revient. Des améliorations/évolutions apportées à des immobilisations existantes ne peuvent être activées que si la valeur d'usage ou de marché est augmentée et/ou si la durée de vie s'en trouve prolongée. Les achats groupés d'objets identiques d'un coût unitaire inférieur à CHF 10'000, créant une distorsion des coûts, sont enregistrés comme immobilisation. Un investissement composé de plusieurs éléments (même inférieurs à CHF 10'000) nécessaires à son fonctionnement

est enregistré en immobilisation, pour autant que l'addition des différents éléments dépasse le seuil des CHF 10'000. Il est procédé aux amortissements le mois de la mise en service du bien. L'amortissement se calcule linéairement sur la durée d'utilisation du bien, il est enregistré de manière indirecte.

Les immeubles et terrains sont la propriété de l'Etat du Valais. Seuls les nouveaux investissements depuis 2012 sont comptabilisés comme immobilisations.

Classe d'actifs	Durée d'utilisation
Biens immobiliers	
Terrains bâtis et non bâtis, droits de superficie	pas d'amortissement
Bâtiments hospitaliers et autres bâtiments	33 ^{1/3} ans
Bâtiments provisoires	Durée d'utilisation
Installations fixes	
Installations d'exploitation générale	20 ans
Installations spécifiques aux immobilisations	20 ans
Biens mobiliers	
Mobilier et installations	10 ans
Machines de bureau et systèmes de communication	5 ans
Véhicules	5 ans
Outils et appareils (exploitation)	5 ans
Immobilisations médico-techniques	
Appareils, machines, instruments (y c. logiciels)	8 ans
Mises à niveau de logiciels	3 ans
Immobilisations informatiques	
Matériel (serveurs, PC, imprimantes, etc.)	4 ans

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les licences acquises auprès de tiers. Elles sont comptabilisées au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires et des éventuelles corrections de valeur. Les amortissements s'effectuent de manière linéaire et systématique sur une durée d'utilisation estimée avec prudence, généralement sur une période de quatre ans au maximum.

Capitaux étrangers

Le délai fixant la limite entre « court et long terme » est considéré à partir de 12 mois.

Dettes financières à court terme

Les dettes à court terme sont saisies au bilan à leur valeur nominale et concernent celles qui doivent être acquittées dans les 12 mois à compter de la clôture du bilan.

Passifs de régularisation

Les passifs de régularisation permettent la délimitation des exercices comptables avec la prise en considération des charges encore non payées ou produits reçus d'avance. L'évaluation se fait à la valeur nominale.

Provisions

Les provisions sont portées au bilan lorsque l'HVS a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé, lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le calcul de la provision intervient à la date de clôture sur la base de la meilleure estimation possible des coûts nécessaires pour éteindre l'obligation. Lorsqu'une sortie de ressources n'est pas probable ou ne peut pas être estimée de manière fiable, l'obligation n'est pas portée au bilan, mais est présentée dans l'annexe aux comptes comme passif éventuel.

Les provisions pour risques RC, calculées sur la base des franchises avec notre assurance ainsi que le risque de survenance, sont créées pour faire face aux litiges patients.

Fonds affectés

Les fonds affectés sont évalués à leur valeur nominale. Les fonds affectés sont des moyens affectés à la garantie de financement de certaines tâches déterminées pour lesquelles des comptes distincts sont tenus. Les fonds affectés

ont un caractère de fonds étrangers lorsque l'organe de direction de l'entité n'a pas la compétence d'affecter les fonds à un autre but que celui déterminé initialement. La création, l'utilisation et l'alimentation des fonds affectés sont définies par une directive interne. La source de financement peut être interne ou externe ; la gestion des fonds doit être dûment réglementée.

Fonds propres

Les capitaux propres sont constitués du capital de la fondation de l'ICH, des fonds libres (voir explications ci-dessous), du bénéfice reporté ainsi que du résultat de l'exercice.

Fonds libres – fonds de compensation des investissements

Les fonds libres sont évalués à leur valeur nominale.

Par opposition aux fonds affectés, la source provient du résultat d'exercice et d'une décision du Conseil d'administration. Les capitaux des fonds sont des moyens affectés à la garantie de financement de certaines tâches déterminées pour lesquelles des comptes distincts sont tenus. Les capitaux des fonds ont un caractère de fonds propres lorsque l'organe de direction de l'entité a la compétence de stopper/modifier l'utilisation affectée des moyens. La création, l'utilisation et l'alimentation des fonds affectés sont définies par une directive interne. La source de financement peut être interne ou externe ; la gestion des fonds doit être dûment réglementée.

Selon l'art. 16 de l'ordonnance sur l'Hôpital du Valais du 1^{er} octobre 2014:

- ¹ Tous les investissements de l'HVS sont activés au bilan.
- ² Les charges liées aux investissements comprennent les intérêts et amortissements des investissements y compris les opérations d'achats par acompte et de location définis par l'ordonnance fédérale sur le calcul des coûts de classement des prestations par les hôpitaux, les maisons de naissance et les établissements médico-sociaux dans l'assurance-maladie du 3 juillet 2002 (OCP). Elles sont en principe couvertes par des produits équivalents.
- ³ La part de rémunération y relative est affectée à la couverture des charges liées aux investissements.
- ⁴ Si la part de la rémunération des prestations liée aux investissements excède les charges au sens de l'alinéa 2, la différence est comptabilisée dans un fonds affecté aux investissements au passif du bilan.

Le Conseil d'administration se réserve le droit d'augmenter la part des recettes d'investissements attribuée au fonds de compensation des investissements selon les besoins de l'institution.

Prévoyance professionnelle

Le personnel de l'Hôpital du Valais est affilié à la Caisse de pension du PRESV à Sierre. Les cotisations sont versées régulièrement. Le compte de résultat comprend les paiements dus des cotisations pour l'exercice.

Les plans de prévoyance sont financés par les employés et les employeurs.

L'impact économique des plans de prévoyance existants est évalué à chaque clôture. Un avantage économique est

reconnu s'il est licite et envisagé d'utiliser un excédent de couverture pour réduire les coûts futurs de la prévoyance professionnelle.

Un engagement économique est reconnu si les conditions nécessaires à la constitution d'une provision sont remplies.

Les réserves de cotisations d'employeur sont enregistrées comme actifs à long terme. La variation des réserves de cotisations d'employeur par rapport à la période précédente est enregistrée dans la rubrique frais de personnel dans le résultat de la période.

En cas de renonciation à l'utilisation, l'actif résultant de la réserve de cotisations d'employeur fait l'objet d'une correction de valeur.

Parties liées

Les parties liées sont composées de l'État du Valais.



Katy Gohl

Assistante soins et santé communautaire, Orthopédie
Hôpital de Brigue

Valaistar du Nouvelliste

Note 1	Trésorerie	31.12.2021	31.12.2020
	Caisses	146'240	137'077
	Chèques postaux	283'209	125'888
	Banques	15'236'677	1'245'940
		15'666'126	1'508'905

La variation des liquidités est présentée dans le tableau des flux de trésorerie.

Note 2	Créances résultant de livraisons et de prestations	31.12.2021	31.12.2020
	Débiteurs patients	109'409'305	102'404'681
	Débiteur État du Valais	6'090'188	23'652'481
	Débiteurs facturation non patients	10'619'541	8'834'608
	Ducroire	-2'730'864	-2'483'048
		123'388'170	132'408'723

Le débiteur Etat du Valais est constitué du solde de la contribution aux tarifs de l'Etat du Valais (déduction faite de la part du Canton des cas à cheval et cas non codés) selon le décompte de subventionnement et de l'Ordonnance sur la planification et le financement hospitaliers du 1^{er} octobre 2014, art. 17 Modalités de versement du financement LAMal. Au 31.12.2021, ce solde comprend également la participation de l'Etat du VS à la compensation des pertes d'activité et des coûts supplémentaires liés à la pandémie. Cette subvention a été enregistrée conformément à la décision du Conseil d'Etat du 19 janvier 2022. Voir également note 19.

Note 3	Autres créances à court terme	31.12.2021	31.12.2020
	Avances et prêts de tiers y compris créances envers le personnel et les partenaires sociaux	1'803'210	1'353'017
	Prêts EMS	0	1'136'345
		1'803'210	2'489'363

Au 01.01.2020 l'EMS de Gravelone est sorti du périmètre de consolidation de l'HVS, il est donc considéré comme un tiers et le solde du compte courant est devenu un prêt à court terme remboursé en 2021 selon convention.

Note 4	Stocks et en cours de facturation	31.12.2021	31.12.2020
	Stocks médicaments	6'467'068	6'005'333
	Stocks matériel médical et implants	10'591'051	11'643'455
	Stocks économats	39'382	31'661
	Stocks magasins centraux	6'847'784	6'653'828
	Stocks produits alimentaires	236'204	231'563
	Stocks combustible	477'989	511'168
	Stocks informatique	249'856	82'338
	Stocks technique	36'406	30'207
	Stocks divers	0	1'771
	Prestations non décomptées y compris patients à cheval	20'447'348	21'392'968
	Etat au 31.12	45'393'088	46'584'294
	Variation de stock	245'585	-4'301'779
	Variation de stock prestations non décomptées	945'621	2'942'807
	Etat au 01.01	46'584'294	45'225'322

La valeur des stocks a baissé notamment au niveau du stock de matériel médical. Cette diminution est en partie compensée par l'augmentation des autres stocks. Quant aux prestations non décomptées, contenant les cas non facturés et les « cas à cheval », elles subissent une diminution en raison de la baisse du volume des cas non facturés.

Note 5	Actifs de régularisation	31.12.2021	31.12.2020
	Heures supplémentaires	928'147	821'902
	Charges payées d'avance	3'542'513	3'182'054
	Produits à recevoir	4'805'524	4'829'400
		9'276'184	8'833'356

Note 6	Immobilisations financières	31.12.2021	31.12.2020
	Titres	4'848	5'040
	Prêts « formation » aux collaborateurs	54'365	30'255
	Autres immobilisations financières	25'314	25'312
		84'527	60'607

Note 7

Immobilisations corporelles

2020	Immeubles et bâtiments	Équipements fixes	Appareils médico-techniques	Mobilier machines véhicules outillage	Matériel informatique	Immobilisations en cours	Total
Coûts d'acquisition							
Etat au 01.01	66'502'412	20'925'584	78'069'422	11'847'382	7'491'936	34'931'251	219'767'987
Entrées	0	0	0	0	0	29'589'808	29'589'808
Transfert	7'786'140	1'548'794	9'468'349	961'384	2'244'386	-22'009'052	0
Sortie EMS	-6'871'884	-205'186	-438'344	-782'573	0	0	-8'297'986
Sorties	-1'479'004	-371'635	-5'822'376	-563'381	-916'892	0	-9'153'289
Etat au 31.12	65'937'663	21'897'557	81'277'051	11'462'811	8'819'430	42'512'007	231'906'520
Corrections de valeur cumulées							
Fonds amortissements au 01.01							
Amortissements	3'095'414	1'319'359	9'259'054	1'420'639	2'026'144	0	17'120'611
Sortie EMS	-5'840'669	-4'275	-428'038	-630'700	0	0	-6'903'682
Sorties	-1'479'004	-371'635	-5'822'376	-563'381	-916'892	0	-9'153'289
Etat au 31.12	10'279'793	6'610'357	41'260'652	7'502'845	5'066'890	0	70'720'536
Valeur comptable au 31.12	55'657'870	15'287'201	40'016'399	3'959'966	3'752'540	42'512'007	161'185'983

2021	Immeubles et bâtiments	Équipements fixes	Appareils médico-techniques	Mobilier machines véhicules outillage	Matériel informatique	Immobilisations en cours	Total
Coûts d'acquisition							
Etat au 01.01	65'937'663	21'897'557	81'277'051	11'462'811	8'819'430	42'512'007	231'906'520
Entrées	0	0	0	0	0	34'019'034	34'019'034
Transfert	1'562'793	881'767	5'982'376	1'030'346	1'550'151	-11'007'433	0
Sortie EMS	0	0	0	0	0	0	0
Sorties	0	-17'318	-2'329'179	-561'260	-375'759	0	-3'283'516
Etat au 31.12	67'500'456	22'762'007	84'930'248	11'931'897	9'993'822	65'523'609	262'642'038
Corrections de valeur cumulées							
Fonds amortissements au 01.01							
Amortissements	2'054'254	1'111'929	9'440'797	1'215'737	2'272'151	0	16'094'869
Sortie EMS	0	0	0	0	0	0	0
Sorties	0	-17'318	-2'329'179	-561'260	-375'759	0	-3'283'516
Etat au 31.12	12'334'047	7'704'968	48'372'269	8'157'322	6'963'282	0	83'531'889
Valeur comptable au 31.12	55'166'409	15'057'039	36'557'979	3'774'575	3'030'540	65'523'609	179'110'149

LEIS du 13 mars 2014

Art. 41 Infrastructures immobilières propriété du canton sanitaire

¹ Les infrastructures immobilières actuelles ou futures, soit les terrains et les constructions nécessaires à l'exercice des activités relevant de la planification, sont la propriété du canton qui les met à disposition de l'Hôpital du Valais.

² L'Hôpital du Valais finance la valeur résiduelle des infrastructures immobilières propriété du canton. Le canton facture les amortissements et les intérêts selon les dispositions légales fédérales. Ces frais sont mis à la charge des tarifs hospitaliers.

En raison de la sortie de l'EMS Gravelone au 1.1.2020, les immobilisations corporelles ont également été sorties.

Note 8 Immobilisations incorporelles

2020	Logiciels	Immobilisations en cours	Total
Coûts d'acquisition			
Etat au 01.01	8'162'907	129'872	8'292'779
Entrées	0	2'152'578	2'152'578
Transfert	1'793'368	-1'793'368	0
Sorties	-1'413'081	0	-1'413'081
Etat au 31.12	8'543'194	489'082	9'032'276
Correct. valeurs cumulées			
Fonds amortissement au 01.01	3'031'178	0	3'031'178
Amortissement	1'872'721	0	1'872'721
Sorties	-1'413'081	0	-1'413'081
Etat au 31.12	3'490'818	0	3'490'818
Valeur comptable au 31.12	5'052'377	489'082	5'541'458

2021	Logiciels	Immobilisations en cours	Total
Coûts d'acquisition			
Etat au 01.01	8'543'194	489'082	9'032'276
Entrées	0	3'109'172	3'109'172
Transfert	2'048'720	-2'048'720	0
Sorties	-859'493	0	-859'493
Etat au 31.12	9'732'422	1'549'534	11'281'956
Correct. valeurs cumulées			
Fonds amortissement au 01.01	3'490'818	0	3'490'818
Amortis.	1'773'506	0	1'773'506
Sorties	-859'493	0	-859'493
Etat au 31.12	4'404'832	0	4'404'832
Valeur comptable au 31.12	5'327'590	1'549'534	6'877'124

Note 9 1) Dettes financières à court / long terme portant intérêts

2020	0-1 an Court terme	1-2 ans Long terme	+ de 2 ans Long terme	Total	Taux d'intérêt+
Dettes bancaires à court terme	5'146'814	0	0	5'146'814	0.0% - 0.75%
Prêt PRESV	20'000'000	0	0	20'000'000	0.375%
Total à court terme	25'146'814	0	0	25'146'814	
Dettes bancaires à long terme	0	4'000'000	35'200'000	39'200'000	0.05% - 0.65%
Total à long terme	0	4'000'000	35'200'000	39'200'000	

2021	0-1 an Court terme	1-2 ans Long terme	+ de 2 ans Long terme	Total	Taux d'intérêt+
Dettes bancaires à court terme	4'000'000	0	0	4'000'000	0.25%
Prêt PRESV	0	0	0	0	
Total à court terme	4'000'000	0	0	4'000'000	
Dettes bancaires à long terme	0	0	35'200'000	35'200'000	0.05% - 0.65%
Total à long terme	0	0	35'200'000	35'200'000	

Les dettes à long terme sont composées de l'emprunt de MCHF 14.0 lié à la construction de la stérilisation centrale et celui du parking couvert de Sion pour MCHF 25.2. L'exercice précédent a été reclassé à des fins de présentations.

2) Dettes financières à court / long terme sans intérêts

2020	0-1 an Court terme	1-2 ans Long terme	+ de 2 ans Long terme	Total	Taux d'intérêt+
Dettes à court terme - Etat du Valais	40'000'000	0	0	40'000'000	0%
Dettes à long terme	0	0	32'600'000	32'600'000	0%
Total	40'000'000	0	32'600'000	72'600'000	

2021	0-1 an Court terme	1-2 ans Long terme	+ de 2 ans Long terme	Total	Taux d'intérêt+
Dettes à court terme - Etat du Valais	40'000'000	0	0	40'000'000	0%
Dettes à long terme - Etat du Valais	0	0	57'600'000	57'600'000	0%
Total	40'000'000	0	57'600'000	97'600'000	

TOTAL 2020	65'146'814	0	71'800'000	136'946'814	
TOTAL 2021	44'000'000	0	92'800'000	136'800'000	

Une convention cadre a été signée le 27 novembre 2018 entre le Canton du Valais et l'HVS sur le mode de financement de ses investissements. Celle-ci prévoit que les investissements stratégiques (nouveaux hôpitaux, parking, etc.) seront financés par l'Etat du Valais si les conditions proposées sont conformes au marché. Cette convention fait suite à une décision du Conseil d'Etat du 7 décembre 2016 concernant la gestion fiduciaire des emprunts au bénéfice d'un cautionnement en faveur d'entités paraétatiques.

En 2021, un emprunt de MCHF 25 pour le crédit de construction a été contracté auprès de l'Etat du Valais. Les financements du fonds de roulement et du crédit de construction n'ont pas porté d'intérêts en 2020 et 2021.

Note 10	Dettes résultant de livraisons et de prestations	31.12.2021	31.12.2020
	Fournisseurs	23'091'723	26'201'281
		23'091'723	26'201'281

Note 11	Autres dettes à court terme	31.12.2021	31.12.2020
	Créancier TVA	258'972	210'295
	Acomptes patients	778'480	824'325
	Etat du Valais	155'336	265'252
	Assurances sociales et prévoyance	13'475'479	9'479'266
	Créanciers personnel	2'806'592	2'810'655
	Autres créanciers	320'505	442'746
		17'795'364	14'032'539

L'acompte de décembre 2021 pour la Caisse de compensation du canton du Valais a été versé en janvier 2022.

Note 12	Passifs de régularisation	31.12.2021	31.12.2020
	Vacances non prises	7'471'270	7'579'869
	Heures supplémentaires	5'542'479	5'996'462
	Autres charges à payer	10'358'107	8'664'039
	Produits encaissés d'avance	1'191'347	1'404'933
		24'563'203	23'645'303

Note 13	Provisions à court terme			
	Année 2020	Provisions pour risque RC	Provisions diverses	Total
	Etat au 01.01	450'000	122'006	572'006
	Attribution	495'000		495'000
	Utilisation		-18'177	-18'177
	Dissolution	-450'000		-450'000
	Etat au 31.12	495'000	103'829	598'829
	Année 2021	Provisions pour risque RC	Provisions diverses	Total
	Etat au 01.01	495'000	103'829	598'829
	Attribution	490'000		490'000
	Utilisation		-103'829	-103'829
	Dissolution	-495'000		-495'000
	Etat au 31.12	490'000	0	490'000

La provision comprend les cas de responsabilité civile.



”

Carlos Albino
Infirmier, Soins intensifs
Hôpital de Sion

Valaistar du Nouvelliste

Note 14 Fonds affectés

Désignation	01.01.2020	Produits / Attribution	Utilisation	31.12.2020
Fonds affectés DG				
Fonds des syndicats	399'948	471'082	471'084	399'946
Fonds Promotion de la Santé	4'679	0	21	4'658
Fonds Réhabilitat. oncologique	15'143	500	921	14'721
Total Fonds affectés DG	419'770	471'582	472'026	419'326
Fonds affectés ICH				
Fonds Infomed	150'000	0	0	150'000
Total Fonds affectés ICH	150'000	0	0	150'000
Fonds affectés SZO				
Fonds Investitionen Bereich Frau + Kind	0	323'442	0	323'442
Fonds Kunst am Bau	0	100'000	0	100'000
Total Fonds affectés SZO	0	423'442	0	423'442
Total Fonds affectés Hôpital du Valais	569'770	895'024	472'026	992'768

Désignation	01.01.2021	Produits / Attribution	Utilisation	31.12.2021
Fonds affectés DG				
Fonds des syndicats	399'946	469'441	52	869'335
Fonds Promotion de la Santé	4'658	0	0	4'658
Fonds Réhabilitat. oncologique	14'721	0	0	14'721
Total Fonds affectés DG	419'326	469'441	52	888'715
Fonds affectés ICH				
Fonds Infomed	150'000	0	0	150'000
Total Fonds affectés ICH	150'000	0	0	150'000
Fonds affectés SZO				
Fonds Investitionen Bereich Frau + Kind	323'442	0	0	323'442
Fonds Kunst am Bau	100'000	0	0	100'000
Total Fonds affectés SZO	423'442	0	0	423'442
Total Fonds affectés Hôpital du Valais	992'768	469'441	52	1'462'157

Note 15	Autres dettes à long terme	31.12.2021	31.12.2020
	Autres dettes à long terme	236'555	265'928
	Revenus différés	414'925	507'130
		651'480	773'058

La position « autres dettes à long terme » concerne une dette envers la CRR-SUVA pour la participation financière liée à l'achat d'un IRM.

Les revenus différés proviennent d'un changement d'appareil (matériel neuf échangé contre du matériel usagé) en compensation d'un contrat d'achat de consommables. La part à court terme (KCHF 92) figure dans les passifs transitoires tandis que la part à long terme (2021-2027) est présentée dans les passifs à long terme afin de respecter les principes régissant les Swiss GAAP RPC. La dissolution de ce revenu différé (KCHF 92 en 2021) est enregistrée en déduction des « Charges de matières premières et consommables ».

Note 16	Fonds libres			
Désignation	01.01.2020	Produits / Attribution	Utilisation	31.12.2020
Direction générale	18'520	267'777	5'100	281'198
Fonds libres - services	18'520	267'777	5'100	281'198
ICH	887'617	206'065	152'693	940'989
Fonds libres - services	545'323	182'959	129'587	598'695
Fonds libres - recherches	342'294	23'107	23'107	342'294
SZO	420'806	198'133	108'606	510'333
Fonds libres - services	420'806	198'133	108'606	510'333
CHVR	3'023'511	697'863	534'442	3'186'933
Fonds libres - services	2'258'569	615'811	455'669	2'418'711
Fonds libres - recherches	764'942	82'052	78'773	768'222
Total Fonds libres Hôpital du Valais	4'350'454	1'369'839	800'841	4'919'453

Désignation	01.01.2021	Produits / Attribution	Utilisation	31.12.2021
Direction générale	281'198	719'850	117'263	883'784
Fonds libres - services	281'198	719'850	117'263	883'784
ICH	940'989	309'612	140'023	1'110'578
Fonds libres - services	598'695	257'783	88'194	768'284
Fonds libres - recherches	342'294	51'829	51'829	342'294
SZO	510'333	187'483	137'939	559'876
Fonds libres - services	510'333	187'483	137'939	559'876
CHVR	3'186'933	592'725	373'712	3'405'946
Fonds libres - services	2'418'711	505'614	343'982	2'580'343
Fonds libres - recherches	768'222	87'111	29'730	825'604
Total Fonds libres Hôpital du Valais	4'919'453	1'809'670	768'937	5'960'185

En 2020, des dons liés au COVID-19 ont été versés par des privés et un fonds y a été dédié (classifié sous Direction générale). En 2021, un montant de KCHF 600 a été imputé sur le fonds de Recherche HVS, également classifié sous Direction générale.

Note 17	Fonds de compensation des investissements	31.12.2021	31.12.2020
	Recettes d'investissements	50'368'870	44'859'076
	Investissement non activables	-5'967	-550'209
	Amortissements	-15'091'848	-15'327'626
	Loyers	-13'543'357	-13'052'793
	Intérêts calculés selon CAE	-2'363'355	-2'320'227
	Attribution au fonds de compensation	19'364'342	13'608'221

	2021	2020
Etat au 01.01	147'725'692	134'117'471
Attribution au fonds de compensation	19'364'342	13'608'221
Etat au 31.12	167'090'033	147'725'692

Le fonds de compensation des investissements est calculé uniquement dans les centres hospitaliers (CHVR et SZO).

Note 18	Produits nets des livraisons et des prestations	31.12.2021	31.12.2020
	Recettes assurances et autres garants	465'989'747	426'025'440
	Recettes assurances et autres garants, part investissements	26'651'100	24'506'553
	Contributions cantonales aux tarifs	218'937'057	209'560'723
	Contributions cantonales aux tarifs, part investissements	15'099'109	14'427'833
	Autres prestations aux patients	3'569'757	3'652'608
	Autres prestations aux patients, part investissements	16'803	19'340
	Variation des patients à cheval ainsi que variation des livraisons et des prestations de services non facturées	945'621	2'942'807
		731'209'194	681'135'303

Note 19	Autres produits d'exploitation	31.12.2021	31.12.2020
	Produits des loyers	7'465'652	6'411'996
	Produits des loyers, part investissements	237'483	216'773
	Prestations au personnel et tiers	28'706'105	28'629'160
	Prestations au personnel et tiers, part investissements	913'796	877'375
	Subventions	19'670'415	40'793'933
	Subventions, part investissements	4'425'305	4'790'025
		61'418'756	81'719'261

En date du 19 janvier 2022, le Conseil d'Etat du Canton du Valais a validé le concept de compensation des pertes d'activité et de coûts supplémentaires liés à la pandémie. Cette décision a, pour conséquence, l'enregistrement d'une subvention de MCHF 11.8 sur l'exercice 2021 (MCHF 34.9 en 2020). Dans ce montant figure une part d'investissements de MCHF 4.4 (MCHF 4.7 en 2020) qui a été imputée au fonds de compensation des investissements.

A des fins de présentation, la TVA a été reclassée en 2020 en diminution dans prestations au personnel et tiers pour KCHF 752 (note 23).

Note 20	Variation des patients à cheval ainsi que variation des livraisons et des prestations de services non facturées	31.12.2021	31.12.2020
	Prestations non facturées	-4'689'030	-1'772'246
	Prestations non facturées cas à cheval	3'743'409	-1'170'561
		-945'621	-2'942'807

Au 31.12.2021 la variation pour les prestations non facturées et les « cas à cheval » a été forte. La baisse des prestations non facturées est due à une diminution du volume des cas non facturés et l'augmentation des « cas à cheval » à des cost-weights plus élevés attribuable à la pandémie de Covid-19.

Note 21	Charges de matières premières et consommables	31.12.2021	31.12.2020
	Médicaments (y c. produits sanguins)	65'931'211	61'683'303
	Matériel, instruments, implants et textiles	56'473'177	50'522'181
	Films et matériel de photographie	636'525	609'872
	Produits chimiques, réactifs & agents diagnostiques	15'187'585	12'344'857
	Prestations médicales et thérapeutiques de tiers	6'308'715	7'414'424
		144'537'212	132'574'637

L'augmentation des charges de matières premières et consommables est due principalement à la hausse de l'activité ambulatoire refacturée en direct aux patients.

Note 22	Charges de personnel	31.12.2021	31.12.2020
	Médecins	106'733'693	105'098'563
	Honoraires des médecins	9'636'547	8'865'998
	Personnel soignant	144'708'848	143'719'001
	Personnel médico-technique	41'662'530	40'790'534
	Personnel médico-thérapeutique	16'661'980	15'846'681
	Services sociaux	1'724'694	1'627'733
	Personnel de maison et de cuisine	31'093'568	31'186'133
	Services logistiques et techniques	9'523'423	9'232'631
	Personnel administratif	63'394'141	60'228'970
	Total salaires	425'139'423	416'596'243
	Charges sociales	88'354'065	86'346'229
	Charges du personnel	4'580'274	4'694'894
	Total autres charges du personnel	92'934'339	91'041'123
		518'073'762	507'637'366

Note 23	Autres charges d'exploitation	31.12.2021	31.12.2020
	Produits alimentaires	8'967'790	8'925'329
	Charges de ménage	7'138'182	6'855'338
	Entretien et réparation	16'849'646	15'400'858
	Utilisation des immobilisations selon LAMal	5'704'846	6'359'664
	Énergie et eau	5'402'715	5'274'539
	Administration et informatique	15'209'814	14'439'743
	Autres charges liées aux patients	5'836'914	5'027'079
	Autres charges non liées aux patients	8'734'175	8'840'482
	Autres charges des investissements (loyers, biens non activables)	15'165'765	14'445'698
		89'009'845	85'568'729

A des fins de présentation, la TVA a été reclassée dans prestations au personnel et tiers (note 19) diminuant ainsi les autres charges pour KCHF 752.

Note 24	Amortissements immobilisations corporelles	31.12.2021	31.12.2020
	Amortissements immobiliers	2'369'873	2'766'217
	Amortissements mobiliers, équipements	13'724'995	14'354'394
		16'094'869	17'120'611

Note 25	Amortissements immobilisations incorporelles	31.12.2021	31.12.2020
	Amortissements mobiliers, équipements	1'773'506	1'872'721
		1'773'506	1'872'721

Note 26	Produits financiers	31.12.2021	31.12.2020
	Produits des intérêts de capitaux	10'853	12'961
	Autres produits financiers	12'306	9'593
		23'160	22'554

Note 27	Charges financières	31.12.2021	31.12.2020
	Intérêts à court terme sur c/c	148'864	129'292
	Charges d'intérêts hypothécaires	147'500	81'125
	Frais bancaires et postaux	127'986	94'876
		424'350	305'293

Note 28	Produits exceptionnels	31.12.2021	31.12.2020
	Produits exceptionnels	0	4'893
		0	4'893

En 2020, une régularisation du trafic de paiement BVR a engendré un produit exceptionnel.

Note 29 Transactions avec des parties liées

Les avoirs et les dettes qui figurent au bilan et les transactions avec des parties liées qui figurent au compte de résultat sont pour l'essentiel en relation avec l'Etat du Valais.

	31.12.2021	31.12.2020
Bilan en CHF		
Débiteur Etat du Valais	6'090'188	23'652'481
Créancier Etat VS	-155'336	-265'252
Prêt Etat VS	-122'800'000	-97'800'000
Compte de résultat en CHF		
Contributions cantonales aux tarifs	218'937'057	209'560'723
Contributions cantonales aux tarifs, part investissements	15'099'109	14'427'833
Recettes assurances et autres garants	0	-461'751
Subventions mandats SSP	12'216'957	34'082'825
Correction contributions cantonales exercices antérieurs	-64'135	414'262
Subventions diverses hors SSP	1'980'161	2'090'028
Subventions corporations, fondations, privé	3'914'208	2'612'908
Part investissements subventions	4'425'305	4'770'918

L'exercice précédent a été reclassé à des fins de présentations.

Note 30 Prévoyance en faveur du personnel

Avantage/ engagement écono- mique et charges de prévoyance	Exc. de couv. (+) / découvert (-)	Part économique de l'entité		Var. p.r. exerc. préc. et avec effet sur rés. durant exercice	Cotisations ajustées à la période	Charges de prévoyance dans frais de personnel	
		31.12.2021	31.12.2020			2021	2020
PRESV	55'388'000	0	0	0	35'983'124	35'983'124	35'023'135
Total	55'388'000	0	0	0	35'983'124	35'983'124	35'023'135

Les comptes de PRESV ne sont pas encore audités, il s'agit donc d'une estimation de la situation financière au 31.12.2021.

PRESV présente un degré de couverture estimé à fin 2021 d'environ 117,2% (2020: 117,01%).

Pour la première fois, PRESV a atteint cette année son objectif de réserve de fluctuation de valeurs qui est fixé à 17,1% de leurs engagements selon l'étude ALM réalisée par le Crédit Suisse. Pour l'exercice 2021, au vue des incertitudes internationales, le Conseil de Fondation de PRESV a décidé de ne pas affecter les fonds libres et d'attendre l'évolution de la situation pour le faire en 2022. De ce fait, il n'existe aucun avantage futur pour l'HVS et ne nécessite aucune comptabilisation supplémentaire.

Il n'y a pas de réserve de contribution de l'employeur constituée ni au 31.12.2021 ni au 31.12.2020.

La dette envers l'institution de prévoyance (PRESV) s'élève à CHF 1'883'933 au 31.12.2020 (2019: CHF 669'190).

Avantage/ engagement écono- mique et charges de prévoyance	Exc. de couv. (+) / découvert (-)	Part économique de l'entité		Var. p.r. exerc. préc. et avec effet sur rés. durant exercice	Cotisations ajustées à la période	Charges de prévoyance dans frais de personnel	
		31.12.2020	31.12.2019			2020	2019
PRESV	10'000	0	0	0	35'023'135	35'023'135	34'949'341
Total	10'000	0	0	0	35'023'135	35'023'135	34'949'341

PRESV présente un degré de couverture estimé à fin 2020 de 117,01% (2019 : 114,96%).

Comme l'entier de la réserve de fluctuation de valeurs (objectif de 17,1%) n'a pas été constitué au 31.12.2020 et 31.12.2019, il n'existe pas d'excédent de couverture dans le sens de la RPC 16.

Il n'y a pas de réserve de contribution de l'employeur constituée ni au 31.12.2020 ni au 31.12.2019.

La dette envers l'institution de prévoyance (PRESV) s'élève à CHF 669'190 au 31.12.2020 (2019 : CHF 1'753'204).

Note 31 Honoraires versés à l'organe de révision

	31.12.2021	31.12.2020
Honoraires versés à l'organe de révision	147'000	147'011
Honoraires pour autres prestations	5'385	0
	152'385	147'011

Les honoraires pour les autres prestations concernent l'audit sur l'égalité salariale.

Note 32 **Gestion des risques**

Au vu de sa complexité et de sa mission, l'HVS fait partie des organisations de haute fiabilité, respectivement d'organisation à hauts risques. Pour y répondre, l'HVS définit sa gestion des risques comme un processus transversal qui est mis en œuvre sur la base d'une approche méthodologique reconnue consistant à apprécier les risques, les évaluer, les traiter et finalement suivre les risques résiduels. Ce dispositif de management proactif est complété par un système de contrôle interne et un dispositif de compliance.

À travers sa gestion des risques cliniques, l'HVS veut garantir les conditions-cadres propices à une prise en charge sûre des patients, indépendamment de leur état de santé. Ceci requiert une approche globale afin de répondre aux attentes des patients et aux exigences médicales, soignantes, organisationnelles, juridiques et économiques.

Pour concrétiser les objectifs en matière de gestion des risques, la matrice des risques pour le CA a été tenue à jour et les travaux pour actualiser les rapports des risques des centres en lien avec la nouvelle gouvernance ont été amorcés.

Note 33 **Engagements éventuels****Planification hospitalière (art. 13 LEIS)**

Comme le stipule l'article 23 de l'Ordonnance sur la planification et le financement hospitalier du 1.10.2014, un dépassement de l'activité peut engendrer une réduction de la participation de l'Etat pour la prise en charge versée par le Canton du Valais. Lors du bouclage au 31.12.2021, le Service de la santé publique (SSP) du Canton du Valais nous a informé qu'aucune réduction n'aurait lieu en 2021 malgré le dépassement de l'activité dans certains domaines.

Les exercices précédents ne nécessitent pas l'enregistrement d'une provision.

TARMED

Tarmed En juin 2016, tarifsuisse (sauf pour le Groupe Mutuel) et HSK ont résilié les conventions TARMED. Comme ces assureurs exigeaient une baisse de la valeur du point, aucun accord n'a pu être trouvé pour 2017 et la procédure de fixation du tarif d'autorité a été engagée.

Le Conseil d'Etat a fixé d'autorité le 28 novembre 2018 la valeur de point TARMED dès 2017 à 89 ct pour HSK et tarifsuisse (sans le Groupe Mutuel). Cette fixation fait l'objet d'un recours au Tribunal Administratif Fédéral (TAF) de la part de ces deux groupes d'assureurs. Tarifsuisse exige que la valeur soit fixée à 82 ct, soit celle des médecins installés, argumentant principalement que les données de l'HVS ne sont pas suffisamment fiables et transparentes. HSK demande principalement que la valeur soit fixée à 82 ct, ou subsidiairement à 87 ct, soit la valeur appliquée en 2016. Le Surveillant des prix, qui a un avis consultatif, a estimé, lors de la consultation sur la fixation d'autorité par le Conseil d'Etat, que la valeur de point devait se situer à 78 ct. Puis dans sa nouvelle prise de position pour le TAF, il recommande de fixer la valeur de point au niveau des médecins installés (82 ct).

L'OFSP a également pris position sur le recours des assureurs à la demande du TAF. L'OFSP remet en cause la méthodologie de fixation par le Canton et la transparence des données prises en compte (notamment celles de HRC et de la CdV). Il conclut que la fixation de la valeur de point à 89 ct doit être contestée, que le recours doit être accepté et que la cause doit être renvoyée au Conseil d'Etat pour une nouvelle décision.

Pour le Groupe Mutuel et le Groupe CSS, la valeur de point 2017 était de 87 ct puisque ces conventions étaient en vigueur et ont été dénoncées pour 2018. Comme aucun accord n'a pu être trouvé, une demande de fixation du tarif d'autorité a été initiée. En date du 12 juin 2019, le Conseil d'Etat a suspendu la procédure de fixation 2018 en cours jusqu'à ce que le TAF ait statué sur les recours 2017.

Si le TAF devait fixer le tarif à une valeur inférieure à 87 ct, il existerait un engagement éventuel dans les comptes de l'HVS. Selon les connaissances actuelles, un tel scénario est peu probable.

Si la décision devait être confirmée, pour 2017, une fixation définitive du point à 89 ct aurait pour conséquence une augmentation des recettes de KCHF 820 (sans GM, sans CSS). Pour 2018 (et après accord conclu avec GM), la fixation à 89 ct aurait pour conséquence une augmentation des recettes de KCHF 1'300, les prestations du GM étant déjà facturées à 89 ct.

Pour 2019, 2020 et 2021, une situation analogue est attendue, à savoir, environ KCHF 1'500 de recettes supplémentaires. Au total et depuis 2017, l'actif éventuel s'élève à MCHF 6.6.

Note 34 **Engagements hors bilan****TVA de Groupe**

L'Hôpital du Valais est titulaire d'un numéro de TVA de Groupe, dont l'Institut central des hôpitaux fait partie. Les entités sont solidairement responsables des engagements ouverts à la date de clôture.

Note 35 **Événements subséquents à la date de clôture**

Aucun événement subséquent ayant une influence significative sur le résultat sous revue n'a été mis à jour à notre connaissance. Les comptes ont été approuvés par le Conseil d'administration le 22 mars 2022.



Dre Myriam Eyer
Médecin adjointe, Maladies infectieuses
Institut Central des Hôpitaux

Valaistar du Nouvelliste



Bilan du CHVR (avant consolidation)

31.12.2021 31.12.2020

ACTIFS	CHF	CHF
ACTIFS CIRCULANTS		
Liquidités	617'905	527'808
Créances résultant de livraisons et de prestations	84'465'402	76'022'185
Autres créances à court terme	171'836	124'430
Stocks et en cours de facturation	26'334'308	28'194'536
Actifs de régularisation	3'693'214	2'788'581
TOTAL ACTIFS CIRCULANTS	115'282'664	107'657'540
ACTIFS IMMOBILISÉS		
Immobilisations financières	16'181	16'179
Immobilisations corporelles	120'722'902	100'782'609
Immobilisations incorporelles	448'900	382'957
TOTAL ACTIFS IMMOBILISÉS	121'187'982	101'181'745
TOTAL DES ACTIFS	236'470'647	208'839'285
PASSIFS		
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		
Dettes résultant de livraisons et de prestations	8'653'784	13'374'716
Autres dettes à court terme	8'891'149	9'146'985
Provisions à court terme	400'000	380'000
Passifs de régularisation	13'819'984	12'997'556
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME	31'764'917	35'899'257
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME		
Dettes financières à long terme portant intérêts	98'366'291	77'110'883
Autres dettes à long terme	236'555	265'928
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME	98'602'847	77'376'811
FONDS PROPRES		
Capital des fonds - fonds libres	3'405'946	3'186'933
Fonds de compensation des investissements	102'541'724	92'375'477
Résultat de l'exercice	155'213	808
TOTAL FONDS PROPRES	106'102'883	95'563'217
TOTAL DES PASSIFS	236'470'647	208'839'285

Bilan du SZO (avant consolidation)

	31.12.2021	31.12.2020
	CHF	CHF
ACTIFS		
ACTIFS CIRCULANTS		
Liquidités	260'785	234'714
Créances résultant de livraisons et de prestations	22'568'804	23'530'605
Autres créances à court terme	795'636	813'150
Stocks et en cours de facturation	7'762'085	7'660'176
Actifs de régularisation	932'480	814'789
TOTAL ACTIFS CIRCULANTS	32'319'789	33'053'433
ACTIFS IMMOBILISÉS		
Immobilisations financières	12'013'333	1'294'796
Immobilisations corporelles	29'852'695	30'176'538
Immobilisations incorporelles	109'189	201'884
TOTAL ACTIFS IMMOBILISÉS	41'975'217	31'673'219
TOTAL DES ACTIFS	74'295'006	64'726'653
PASSIFS		
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		
Dettes résultant de livraisons et de prestations	3'158'282	2'887'247
Autres dettes à court terme	1'768'345	1'515'749
Provisions à court terme	90'000	115'000
Passifs de régularisation	3'031'815	3'924'037
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME	8'048'441	8'442'033
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME		
Dettes financières à long terme portant intérêts	423'442	423'442
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME	423'442	423'442
FONDS PROPRES		
Fonds libres	559'876	510'333
Fonds compensation des investissements	64'548'309	55'350'215
Résultat de l'exercice	714'937	629
TOTAUX CAPITAUX PROPRES	65'823'122	55'861'177
TOTAL DES PASSIFS	74'295'006	64'726'653

Bilan de l'ICH (avant consolidation)

	31.12.2021	31.12.2020
	CHF	CHF
ACTIFS		
ACTIFS CIRCULANTS		
Liquidités	3'299'382	722'527
Créances résultant de livraisons et de prestations	10'355'988	9'525'078
Autres créances à court terme	62'519	14'980
Stocks et en cours de facturation	11'046'840	10'775'377
Actifs de régularisation	2'324'082	2'959'500
TOTAL ACTIFS CIRCULANTS	27'088'811	23'997'463
ACTIFS IMMOBILISÉS		
Immobilisations financières	5'481	5'673
Immobilisations corporelles	23'015'297	24'807'888
Immobilisations incorporelles	257'183	294'548
TOTAL ACTIFS IMMOBILISÉS	23'277'961	25'108'109
TOTAL DES ACTIFS	50'366'772	49'105'572
PASSIFS		
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		
Dettes résultant de livraisons et de prestations	9'820'029	9'530'652
Autres dettes à court terme	212'015	274'664
Passifs de régularisation	4'876'004	6'131'018
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME	14'908'049	15'936'334
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME		
Fonds affectés	150'000	150'000
Dettes financières à long terme portant intérêts	26'673'869	24'509'100
Revenu différé	414'925	507'130
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME	27'238'794	25'166'230
FONDS PROPRES		
Capital de fondation	30'000	30'000
Capital des fonds - fonds libres	1'110'578	940'989
Réserves provenant de bénéfices cumulés	7'032'019	6'773'826
Résultat de l'exercice	47'332	258'193
TOTAUX CAPITAUX PROPRES	8'219'929	8'003'008
TOTAL DES PASSIFS	50'366'772	49'105'572

Compte de résultat du CHVR (avant consolidation)

	2021	2020
	Comptes	Comptes
	CHF	CHF
PRODUITS		
Recettes assurances et autres garants	334'365'254	304'433'671
Contributions cantonales aux tarifs	171'370'182	162'040'546
Diverses recettes	25'461'712	24'617'671
Subventions diverses	13'812'569	36'174'830
Variation des patients à cheval ainsi que variation des livraisons et des prestations de services non facturées	-283'829	-2'908'853
TOTAL PRODUITS	544'725'888	524'357'865
CHARGES D'EXPLOITATION		
Charges de matières premières et consommables	116'714'781	108'047'176
Charges de personnel	331'524'706	326'149'287
Autres charges d'exploitation	77'278'609	73'651'882
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	525'518'096	507'848'345
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT INTÉRÊTS, IMPÔTS ET AMORTISSEMENTS (EBITDA)	19'207'792	16'509'520
Amortissements sur immobilisations corporelles	8'257'140	9'280'663
Amortissements sur immobilisations incorporelles	154'702	123'058
TOTAL AMORTISSEMENTS	8'411'843	9'403'721
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT IMPÔTS ET INTÉRÊTS (EBIT)	10'795'950	7'105'799
Produits financiers	5'252	3'734
Charges financières (-)	-260'728	-166'514
RÉSULTAT FINANCIER	-255'476	-162'780
Attribution aux fonds affectés (-)	0	0
Utilisation des fonds affectés	0	0
RÉSULTAT DES FONDS POUR LES FONDS AFFECTÉS	0	0
RÉSULTAT ORDINAIRE	10'540'474	6'943'019
Charges hors exploitation (-)	0	0
Produits hors exploitation	0	0
RÉSULTAT HORS EXPLOITATION	0	0
Charges exceptionnelles (-)	0	0
Produits exceptionnels	0	4'893
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	0	4'893
RÉSULTAT I AVANT VARIATION DES FONDS LIBRES	10'540'474	6'947'912
Attribution aux fonds libres (-)	-592'725	-673'517
Affectation au fonds de compensation des investissements (-) ⁵	-10'166'248	-6'783'682
Utilisation des fonds libres	373'712	510'095
RÉSULTAT DES FONDS LIBRES	-10'385'261	-6'947'104
RÉSULTAT II APRÈS VARIATION DES FONDS LIBRES	155'213	808

⁵ Affectation au fonds de compensation des investissements selon l'art. 16 alinéa 4 de l'ordonnance sur l'Hôpital du Valais du 1^{er} octobre 2014

Compte de résultat du SZO (avant consolidation)

	2021	2020
	Comptes	Comptes
	CHF	CHF
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Recettes assurances et autres garants	114'902'059	113'009'052
Contributions cantonales aux tarifs	62'569'242	61'860'343
Diverses recettes	10'629'045	9'271'543
Subventions diverses	4'594'235	5'612'157
Variation des patients à cheval ainsi que variation des livraisons et des prestations de services non facturées	604'535	-1'214'483
TOTAL PRODUITS	193'299'116	188'538'611
CHARGES D'EXPLOITATION		
Charges de matières premières et consommables	41'475'348	40'674'090
Charges de personnel	112'400'438	111'243'502
Autres charges d'exploitation	26'629'830	26'265'462
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	180'505'616	178'183'054
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT INTÉRÊTS, IMPÔTS ET AMORTISSEMENTS (EBITDA)	12'793'499	10'355'557
Amortissements sur immobilisations corporelles	2'727'116	2'917'916
Amortissements sur immobilisations incorporelles	99'996	90'703
TOTAL AMORTISSEMENTS	2'827'112	3'008'619
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT IMPÔTS ET INTÉRÊTS (EBIT)	9'966'387	7'346'938
Produits financiers	6'179	4'524
Charges financières (-)	-9'992	-13'325
RÉSULTAT FINANCIER	-3'813	-8'801
Attribution aux fonds affectés (-)	0	-423'442
Utilisation des fonds affectés	0	0
RÉSULTAT DES FONDS POUR LES FONDS AFFECTÉS	0	-423'442
RÉSULTAT ORDINAIRE	9'962'574	6'914'695
Charges hors exploitation (-)	0	0
Produits hors exploitation	0	0
RÉSULTAT HORS EXPLOITATION	0	0
Charges exceptionnelles (-)	0	0
Produits exceptionnels	0	0
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	0	0
RÉSULTAT I AVANT VARIATION DES FONDS LIBRES	9'962'574	6'914'695
Attribution des fonds libres (-)	-187'483	-196'681
Affectation au fonds de compensation des investissements (-) ⁶	-9'198'094	-6'824'539
Utilisation des fonds libres	137'939	107'154
RÉSULTAT DES FONDS LIBRES	-9'247'637	-6'914'066
RÉSULTAT II APRÈS VARIATION DES FONDS LIBRES	714'937	629

⁶ Affectation au fonds de compensation des investissements selon l'art. 16 alinéa 4 de l'ordonnance sur l'Hôpital du Valais du 1^{er} octobre 2014.

Compte de résultat de l'ICH (avant consolidation)

	2021	2020
	Comptes	Comptes
	CHF	CHF
PRODUITS		
Produits nets des livraisons et des prestations	156'624'840	144'028'885
Autres produits d'exploitation	6'953'481	6'858'774
Variation des livraisons et des prestations de services non facturées	-1'312'123	1'226'325
TOTAL PRODUITS	162'266'198	152'113'984
CHARGES D'EXPLOITATION		
Charges de matières premières et consommables	85'974'768	80'044'484
Charges de personnel	53'791'901	51'242'049
Autres charges d'exploitation	19'103'765	17'275'883
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	158'870'435	148'562'416
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT INTÉRÊTS, IMPÔTS ET AMORTISSEMENTS (EBITDA)	3'395'763	3'551'568
Amortissements sur immobilisations corporelles	2'911'009	2'978'702
Amortissements sur immobilisations incorporelles	133'764	145'284
TOTAL AMORTISSEMENTS	3'044'773	3'123'985
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT IMPÔTS ET INTÉRÊTS (EBIT)	350'990	427'582
Produits financiers	7'981	8'699
Charges financières (-)	-142'051	-124'716
RÉSULTAT FINANCIER	-134'069	-116'017
Attribution des fonds affectés (-)	0	0
Utilisation des fonds affectés	0	0
RÉSULTAT DES FONDS POUR LES FONDS AFFECTÉS	0	0
RÉSULTAT ORDINAIRE	216'921	311'565
Charges hors exploitation (-)	0	0
Produits hors exploitation	0	0
RÉSULTAT HORS EXPLOITATION	0	0
Charges exceptionnelles (-)	0	0
Produits exceptionnels	0	0
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	0	0
RÉSULTAT I AVANT VARIATION DES FONDS LIBRES	216'921	311'565
Attribution des fonds libres (-)	-309'612	-203'449
Utilisation des fonds libres	140'023	150'077
RÉSULTAT DES FONDS LIBRES	-169'589	-53'372
RÉSULTAT II APRES VARIATION DES FONDS LIBRES	47'332	258'193



”

Bozana Vilic
Infirmière clinicienne, Chirurgie
Hôpital de Viège

Valaistar du Nouvelliste

Effectif en nombre d'équivalents plein temps par catégorie professionnelle selon l'OFS, en moyenne annuelle

	2021	2020
Médecins	649.95	626.11
Personnel soignant	1'588.84	1'565.17
Personnel médico-technique	458.46	445.77
Personnel médico-thérapeutique	179.26	170.07
Services sociaux	17.55	16.46
Personnel de maison et de cuisine	459.28	462.11
Services logistiques et techniques	107.30	101.62
Personnel administratif	668.64	628.15
Total	4'129.28⁷	4'015.46

Les catégories professionnelles se basent sur la classification définie par l'Office fédéral de la statistique. Le personnel administratif comprend non seulement les fonctions administratives, mais également toutes les fonctions

d'encadrement de l'hôpital. Le personnel d'encadrement infirmier est par exemple inclus dans la catégorie du personnel administratif.

Effectif en nombre d'équivalents plein temps, en moyenne annuelle

	2021	2020
Centre Hospitalier du Haut-Valais	864.73	856.38
Centre Hospitalier du Valais Romand	2'680.36	2'614.04
Institut Central des Hôpitaux	432.10	405.48
Centre de Services	119.32	108.60
Direction générale	32.77	30.96
Total	4'129.28	4'015.46

Effectif en nombre de collaborateurs, en moyenne annuelle

	2021	2020
Centre Hospitalier du Haut-Valais	1'240	1'208
Centre Hospitalier du Valais Romand	3'661	3'575
Institut Central des Hôpitaux	593	550
Centre de Services	141	131
Direction générale	59	56
Total⁸	5'671	5'502

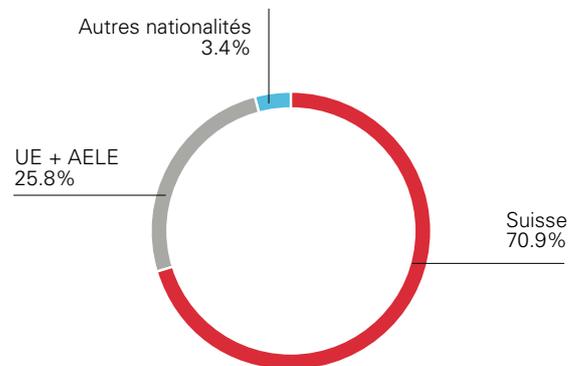
⁷ Dans le total sont compris 17 EPT en heures supplémentaires pour 2021 (2020: 18)

⁸ Ces chiffres représentent la moyenne annuelle des collaborateurs par centre, respectivement par nationalité. Il correspond à la somme des 12 moyennes mensuelles divisée par 12. Les collaborateurs travaillant sur deux sites sont agrégés.

Nombre de collaborateurs par nationalité, en moyenne annuelle

	2021		2020	
Suisse	4'019	70.9%	3'888	70.7%
UE + AELE	1'461	25.8%	1'442	26.2%
Autres nationalités	191	3.4%	172	3.1%
Total	5'671	100.0%	5'502	100.0%

Globalement la répartition entre les différentes nationalités reste très stable.



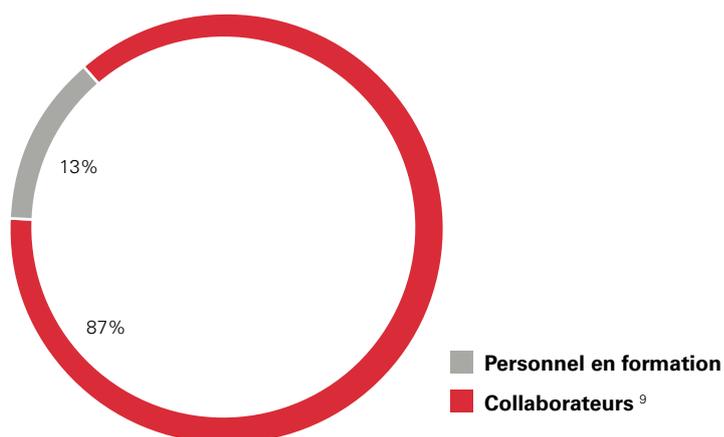
Taux de rotation du personnel

	2021	2020
Médecins	9.7%	11.7%
Personnel soignant	10.7%	9.2%
Personnel médico-technique	5.8%	6.3%
Personnel médico-thérapeutique	15.7%	15.0%
Services sociaux	12.9%	10.0%
Personnel de maison et de cuisine	7.2%	4.8%
Services logistiques et techniques	6.4%	8.0%
Personnel administratif	11.3%	9.3%
Total	9.9%	8.9%

Les employés avec un contrat à durée déterminée, comme les médecins-assistants ou le personnel en formation, ne sont pas intégrés au calcul du taux de rotation.

D'une manière générale, on constate une hausse, en 2021, pour l'ensemble de la branche, spécialement dans le domaine des soins. Les chiffres de l'HVS demeurent nettement inférieurs que la moyenne suisse en comparaison aux données publiées par l'Observatoire suisse de la santé.

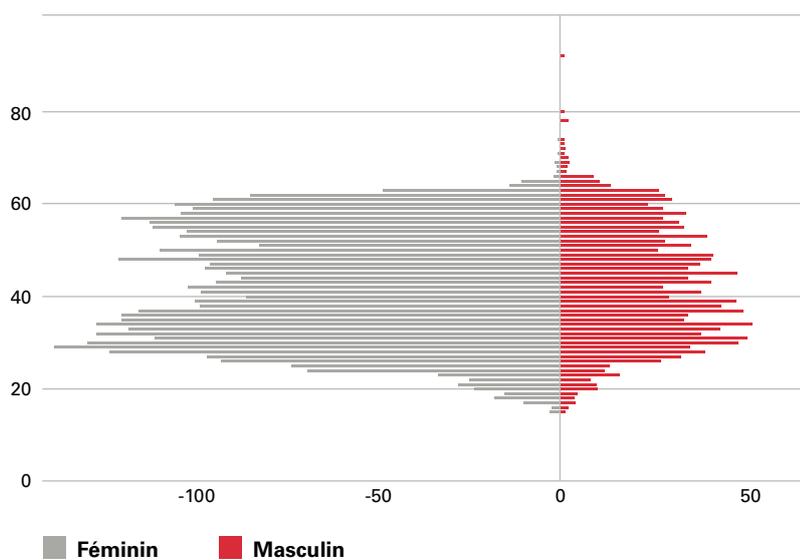
Personnel en formation



Par personnel en formation, il faut comprendre :

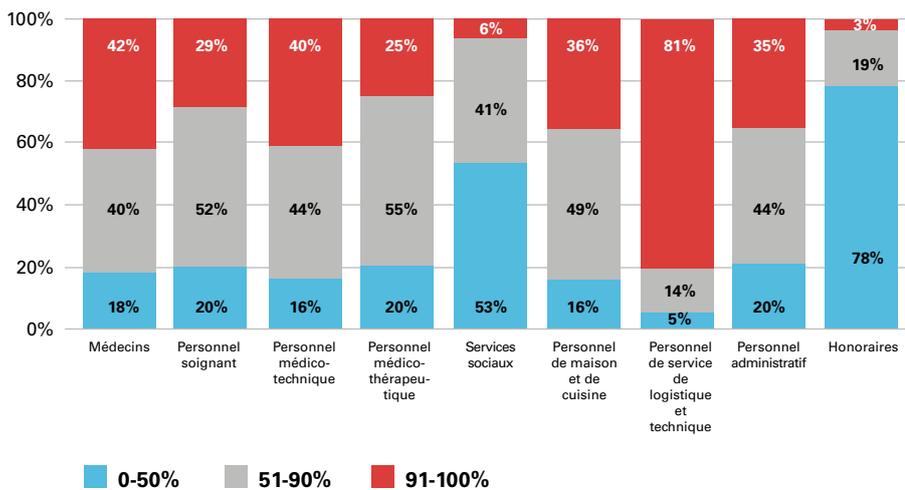
- les apprentis;
- les stagiaires;
- les médecins stagiaires.

Pyramide des âges



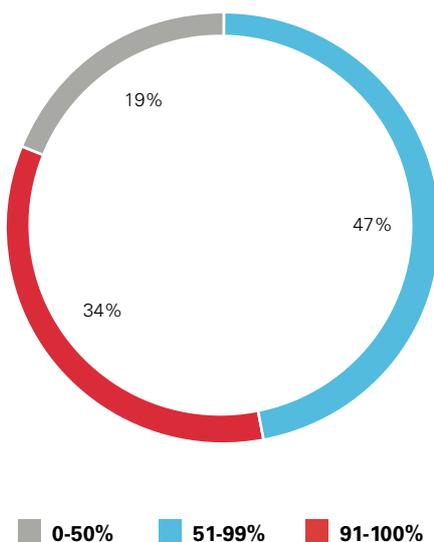
⁹ Le terme collaborateurs comprend tous les EPT (les internes et les externes ainsi que ceux avec un CDD et un CDI).

Répartition des taux d'activité, employé-e-s CDI / Interne



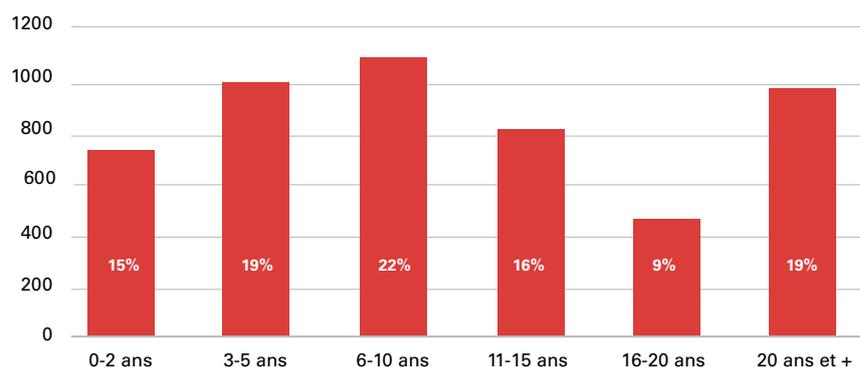
Le taux d'activité comprend les employés de l'HVS considérés comme interne et ayant un contrat de travail à durée indéterminée (CDI).

Répartition totale des taux d'activité



Au niveau HVS, environ 2/3 des collaborateurs travaillent à un taux d'activité réduit.

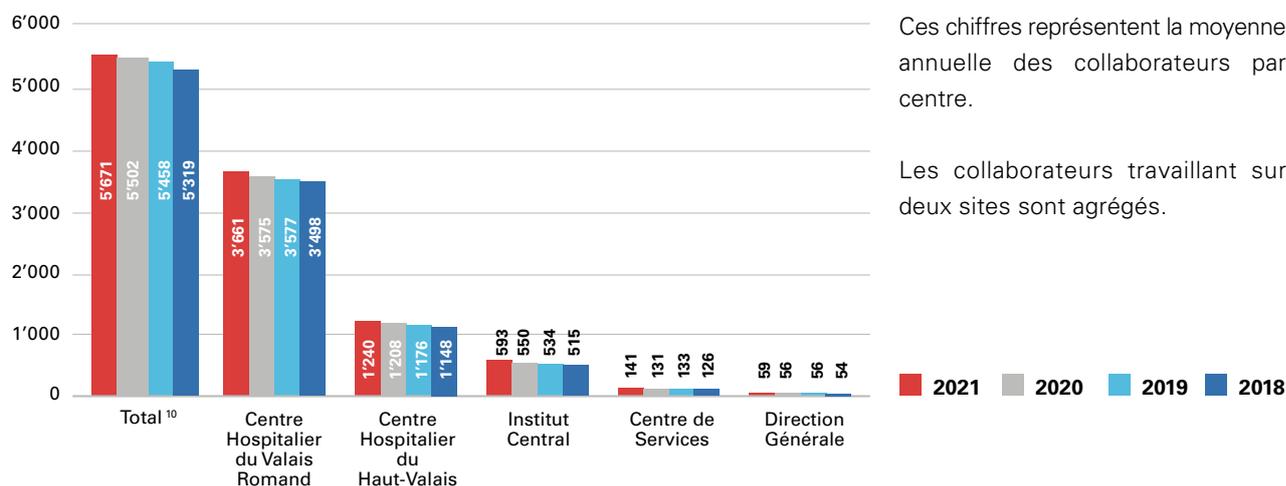
Taux de fidélisation des employé-e-s CDI / Interne



Le taux de fidélisation comprend les employés, de l'HVS considérés comme internes et ayant un contrat de travail à durée indéterminée (CDI).

Par rapport à l'an dernier, les chiffres 2021 demeurent stables avec de légères variations par catégorie. Le taux d'employés présents depuis plus de 10 ans tend légèrement à augmenter.

Evolution du nombre de collaborateurs, moyenne annuelle



Ces chiffres représentent la moyenne annuelle des collaborateurs par centre.

Les collaborateurs travaillant sur deux sites sont agrégés.

¹⁰ Le total correspond aussi à la moyenne annuelle, à comprendre les totaux mensuels divisés par 12.



Ahmad Riaz

Assistant soins et santé communautaire, Service de gériatrie 2
Hôpital de Martigny

Valaistar du Nouvelliste

Organisation de l'Hôpital du Valais

Conseil d'administration



Pascal Strupler
Président
Berne



Verena Sarbach-Bodenmüller
Vice-présidente
Viège



Me Mylène Cina
Membre
Sierre



Dr Josy-Philippe Cornut
Membre
Evionnaz



Alain de Preux
Membre
Veyras



Dr Roman Kuonen
Membre
Loèche



Bernard Monnet
Membre
Martigny

Direction générale



Prof. Eric Bonvin
Directeur général



Frédéric Fragnière
Secrétaire général



Etienne Caloz
Directeur du Centre
Hospitalier du Valais
Romand



Dr Hugo Burgener
Directeur du Centre
Hospitalier du Haut-
Valais



Dr Pierre Turini
Médecin-directeur de
l'Institut Central des
Hôpitaux



Thomas Werlen
Directeur Finances &
Centre de Services



Prof. Redouane Bouali
Directeur médical du
Centre Hospitalier du
Valais Romand



Dr Reinhard Zenhäusern
Directeur médical du
Centre Hospitalier du
Haut-Valais



Hélène Hertzog
Directrice des soins
Hospitalier du
Valais Romand



Killian Ambord
Directeur des soins
du Centre Hospitalier
du Haut-Valais

Conseil d'administration



M. Bernard Monnet, M. Alain de Preux, Me Mylène Cina, M. Pascal Strupler, président,
Mme Verena Sarbach-Bodenmüller, vice-présidente, Dr Roman Kuonen, Dr Josy-Philippe Cornut
(de gauche à droite).

État-major de la Direction générale

- Prof. Eric Bonvin, chef de la communication
- M. Frédéric Fragnière, secrétaire général
- Dr Damian König, chef des affaires juridiques et éthiques
- M. Pascal Bruchez, chef des projets stratégiques d'infrastructures
- Dr Pierre Turini, coordinateur médical, Qualité des soins & sécurité des patients
- Mme Els de Waele, coordinatrice soignante, Qualité des soins & sécurité des patients
- M. Peter Urben, chef gestion des risques et missions de conseil
- Mme Marina Hinnens, coordinatrice métiers et systèmes d'information
- Mme Nadine Tacchini-Jacquier, cheffe de projet, développement soins et formation
- Mme Charlotte Piller, cheffe de projet, gestion des filières patients
- Mme Sandrine Giroud, coordinatrice de projet, Forum Patients
- Mme Sévrine Monnay, collaboratrice spécialisée des affaires sociales et RH
- M. André Wirth, conseiller à l'Espace d'écoute
- Mme Sandrine Panchard, conseillère à l'Espace d'écoute
- Dr Patrick Della Bianca, coordinateur du Cours valaisan de médecin de famille — Valais romand
- Dr René Blumenthal, coordinateur du Cours valaisan de médecin de famille — Haut-Valais
- M. Jean Perrenoud, documentaliste
- Dr Pierre Alain Triverio, chef médical de la formation et des projets médicaux
- M. Pascal Tritz, responsable innovation

Direction du Centre Hospitalier du Valais Romand

- M. Etienne Caloz, directeur
- Prof. Redouane Bouali, directeur médical
- Mme Hélène Hertzog, directrice des soins et services médico-techniques/médico-thérapeutiques
- Mme Nathalie Schwery, cheffe des ressources humaines
- M. Samuel Buchard, chef business development
- Mme Mirella Pellissier, cheffe finances et controlling
- Mme Rosa Maria Martins Fernandes, cheffe gestion des patients

Direction du Centre Hospitalier du Haut-Valais

- Dr Hugo Burgener, directeur
- Dr Reinhard Zenhäusern, directeur médical
- M. Kilian Ambord, directeur des soins & médico-techniques
- M. Stefan Brunner, chef services et investissements
- M. Diego Henzen, chef finances & controlling
- M. Dominik Lorenz, chef des ressources humaines

Direction de l'Institut Central des Hôpitaux

- Dr Pierre Turini, directeur
- M. Olivier Chambovay, chef administration et finances
- Dr Michel Rossier, chef des laboratoires
- Mme Yasmina Fornage, cheffe des ressources humaines

Direction du Centre de Services

- M. Thomas Werlen, directeur Finances & Centre de Services
- M. Bernhard Schwab, chef du service informatique
- M. Olivier Cordonier, chef du service des tarifs
- Mme Cathy Rossini, cheffe du service des ressources humaines
- M. Julien Droz, chef du service de la comptabilité HVS
- Mme Florence Payet, cheffe du service controlling & Data Management
- Mme Virginie Bétrisey, cheffe du service des salaires

Conseil de Fondation de l'Institut Central des Hôpitaux

- M. Pascal Strupler, président
- M. Bernard Monnet, vice-président
- Me Mylène Cina, membre
- Prof. Eric Bonvin, membre
- M. Albert Bass, membre
- M. Benoît Bender, membre
- M. Arnaud Violland, membre



Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés de l'Hôpital du Valais, Sion à l'attention du Conseil d'Etat du Canton du Valais

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de l'Hôpital du Valais (ci-après HVS), comprenant le bilan consolidé, le compte de résultat consolidé, le tableau des fonds propres consolidés, le tableau des flux de trésorerie consolidé et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

Responsabilité du conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales, incombe au conseil d'administration de l'HVS. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes aux dispositions légales.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Conformément à l'article 8 alinéa 4 de l'Ordonnance sur l'HVS du 1er octobre 2014, nous avons examiné la gestion de l'HVS par rapport à la législation en vigueur. Nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que l'HVS ne respecte pas les dispositions légales et réglementaires concernant son organisation, l'administration et la gestion du patrimoine.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Fiduciaire FIDAG SA

Anne-Laure Rey
Experte-réviser agréée
Réviser responsable

Jean-Luc Wassmer
Expert-réviser agréé

APROA AG

Pierre-Alain Kummer
Expert-réviser agréé

Pascal Indermitte
Expert-réviser agréé

Sion, le 22 mars 2022



